

# La Brèche

organe bimensuel du  
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)  
section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale

Suisse - Nicaragua:

## CONTRA HELVETIQUE

**E**trange coïncidence! Le 6 mai, à Berne, cinq parlementaires bien enracinés dans le terreau réactionnaire dénoncent, au cours d'une conférence de presse, l'existence "d'une dictature totalitaire au Nicaragua".

Le 12 mai, à Zürich, une brochette de représentants de l'Union d'opposition nicaraguayenne (UNO) convoque les journalistes pour expliquer la même chose.

Le 14 mai, à Washington, un fonctionnaire de l'administration Reagan informe que des millions de dollars sont dépensés par la CIA pour ouvrir des bureaux de l'UNO en Europe (à Genève, entre autres), pour financer des voyages de ses représentants afin de "renforcer la direction politique (des contras) et créer l'impression chez les alliés (des Etats-Unis) en Europe que la contra possède une identité politique propre". (*El País*, 15 mai 1986). Autrement dit susciter l'illusion que ce ne sont pas de simples jouets de la CIA. Pas besoin d'être Maigret, pour établir des liens entre tous ces faits.

**S**ur l'identité de l'UNO, aucun doute possible: "Selon des documents de l'UNO elle-même, ce front politique (de la contra) a été créé par les Etats-Unis, il y a onze mois..." (*El País*, 15 mai 1986).

Sur la nature de la guerre, il en va de même: "Quelle est la nature de la guerre menée par les contras? Pour l'essentiel, une guerre terroriste, et cela signifie l'assassinat brutal de civils innocents." (*International Herald Tribune*, 17 avril 1986).

L'instigateur de la délégation parlementaire et le guide des représentants de l'UNO en Suisse: le même Peter Sager. Profession? Anti-communiste et directeur de l'Institut suisse de recherche sur les pays de l'est. Il a demandé à "des entreprises privées d'apporter leur contribution financière à ce voyage (de parlementaires)". (*Le Matin*, 7 mai 1986).

Comment qualifier nos cinq parlementaires? Une proposition: le bras parlementaire helvète du bras politique du bras militaire, la contra, porté à bout de bras par la CIA!

Une énigme. Nos députés ont aussi voyagé au Salvador. Pourquoi n'ont-ils pas rapporté des documents détaillés sur la situation des droits de l'homme sous le régime démocrate-chrétien de Duarte? Ils n'ont peut-être pas voulu voir l'opposition salvadorienne, comme ils ont pu le faire librement avec celle du Nicaragua.

**L**a conclusion: la contra n'a pas pu porter des coups militaires sérieux au seul gouvernement latino-américain qui ose distribuer massivement des armes à la population, car il puise son autorité dans les conquêtes sociales et démocratiques d'un peuple.

Les Etats-Unis façonnent donc, à l'échelle internationale, le masque politique - l'UNO - qui pourra servir lors d'une tentative militaire plus directe pour renverser un pouvoir légitimé par des élections et un régime pluraliste. A cette campagne de désinformation, il faut opposer les faits et réalisations de la révolution sandiniste. Voilà comment miner la crédibilité de nos parlementaires, complices des criminels avérés de l'UNO, et consolider la solidarité.

La Brèche

CATASTROPHE DE TCHERNOBYL:



Ça pète  
à l'Est,  
à l'Ouest...

ETATS - UNIS:

CRISE ET SOCIÉTÉ

## NOUVELLES TECHNOLOGIES, RESTRUCTURATIONS :

Sans une solide qualification, sans les moyens d'une formation continue, vous serez NOMBREUX à n'être que le jouet des nouvelles techniques !

L'initiative fédérale Pour une formation professionnelle et un recyclage garantis sera votée cette année.

Elle veut empêcher qu'une large catégorie de travailleurs/euses, mal ou non qualifiée, soit laissée à la merci des patrons.

Tel sera l'enjeu de la votation. Alors nous avons besoin de TON soutien :

**Fr. 40 000.— pour une formation professionnelle et un recyclage garantis,**

**Fr. 40 000.— pour une campagne efficace en votation.**

Versez au CCP du Comité d'action : CCP 80-31 368, Zurich.

**Nous avons notre mot à dire sur notre formation et en voilà l'occasion !**

La Commission jeunesse de l'Union syndicale suisse, sa Commission féminine aussi, ainsi que le Syndicat suisse des services publics, la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment se sont déjà tous prononcés en congrès pour le soutien de notre initiative.

TOI AUSSI, tu as ton mot à dire sur ta formation et toi aussi tu peux nous aider : ensemble, nous avons beaucoup à dire !

**La pose d'affiches pour la votation nous coûte au moins Fr. 40 000.—.**

**Avec Fr. 20.—, tu finances une affiche ! Avec Fr. 40.—, tu en finances deux !**

Aide-nous à payer ces affiches pour une formation professionnelle et un recyclage garantis.

CCP 80-31 368 Zurich, Comité d'action.

### Tournée en Suisse romande de l'ensemble avec chœur KARUMANTA

vendredi 30 mai, Fribourg, Maison de paroisse de Saint-Pierre.  
samedi 31 mai, Lausanne, Salle Saint-Jean.  
vendredi 6 juin, Genève, Temple de la Fusterie.

Karumanta ("ceux qui viennent de loin") jouera "Aprendi a volar", pièce musicale de Jorge Radic. Karumanta joue aussi dans les principales villes de Suisse alémanique.



Collégalement, la main dans les caisses noires.

### G. AUBRY SANS ATOUT !

Les sondages ne font pas les élections. La rédactrice de "l'Atout", Geneviève Aubry, n'a pas ramassé le pli... mais une veste. Au premier tour : elle est au deuxième rang, alors que trois PS et quatre UDC sont élus ; au second : quatrième sur cinq !

L'antiséparatiste de choc, admiratrice de la contra, de l'apartheid et du nucléaire n'a pas trouvé de partenaire à sa hauteur. "Le Jura bernois n'est pas assez mûr pour une femme comme moi", confiait-elle à ce courrier de son cœur qu'est, pour elle, le Journal du Jura.

Résultats des courses : plus de radicaux à l'exécutif bernois. Les caisses noires ne paient pas... électoralement. Par contre deux élus de la "Liste libre" : Léni Robert et Benjamin Hofstetter. Ce dernier-né, ancien président de la Communauté des cyclistes bernois, a vite dévoilé son jeu : oui à la Transjurane et appui à la politique d'asile de Mme Kopp. Il a sa place au Département de justice et police.

Léni Robert, ex-radical, qui a soutenu le Nicaragua et signé l'initiative Pour une Suisse sans armée, avait le profil bas pour les élections. Elue, tout risque de rentrer dans l'ordre. Trois PS, deux "Liste libre" aux côtés de quatre UDC, cela ne filera pas rougeole à l'Exécutif bernois.

Le PSO — Liste résistance — qui a fait élire Suzanne Zulauf au Grand Conseil — a expliqué et démystifié — avec un théâtre de rue (voir la photo) — la politique des partis gouvernementaux de tous bords.

correspondant



## CONTRATOM

### NUCLÉAIRE : HORS SERVICE !

Pour faire taire les Schlumpf et compagnie, et exiger la mise hors service de toutes les centrales nucléaires en Suisse, une manifestation très large et unitaire s'organise pour le samedi 21 juin. Tous à Gösigen, en Argovie, ce jour-là !

Du 1er au 6 juin, trois géants du lobby nucléaire — la Société européenne de l'énergie nucléaire (ENS), l'American Nuclear Society (ANS) et le Forum atomique européen — montent une grande foire du nucléaire, à Genève, à Palexpo. Le camarade Gorbatchev n'a pas fait un cadeau à nos exposants ! Ils faisaient pourtant un effort : vendre "scientifiquement" du nucléaire "propre et sûr"... en faisant passer ce marché de milliards de dollars pour une bonne oeuvre philanthropique !

L'association CONTRATOM — réunissant diverses forces de gauche, antinucléaires — organise une manifestation le dimanche 1er juin, 15h, à Palexpo (Genève) : un vaste "tapis humain" devant les locaux d'exposition... Une "contre-conférence" est préparée pour le jeudi 5 juin, 20h, à Uni II (Genève).

Pour information : Contratom, 6, rue du Prince, 1204 Genève.

### EXPO- PHOTOS

**UNI II**  
24, rue du Général-Dufour

**du 14 au 31 mai 1986**

de 8 h à 22 h  
samedi de 8 h à 13 h  
dimanche fermé

### PEUPLE SAHRAOUI PEUPLE DÉFI

organisé par le comité de soutien au peuple sahraoui

### PARLONS FRANC AU PAYS DES BANQUES ! 1

\* "Franc parler", autrement dit liberté de s'exprimer.

Ce "franc parler", la vendeuse de grand magasin peut-elle l'exercer sans risque de rétorsion ?

Ce "franc parler", la chômeuse, le chômeur ont-ils la liberté d'en faire usage ? Et le locataire face à sa régie ?

Ce "franc parler", l'immigré, le réfugié peuvent-ils se le permettre sans subir reproches, mépris et même expulsion ?

Ce "franc parler", la travailleuse, l'employée au salaire inférieur à celui de son collègue, ose-t-elle l'utiliser pour attaquer en justice un employeur qui ne respecte pas un droit reconnu par la Constitution ?

Voilà quelques questions qui me sont venues à l'esprit lorsque, comme membre du Parti socialiste ouvrier, la TV m'a alloué trois minutes pour parler franchement !

Toute mon expérience me montre que la loi du silence ou celle du murmure retenu est imposée à la majorité du travail et dans la vie quotidienne. Voilà l'autre face toujours cachée de la médaille.

\* Or, vous le savez, bas salaires, loyers à la hausse, discrimination à l'encontre des femmes, assurances sociales chères et insuffisantes, nouvelle pauvreté dans les recoins de l'opulence, ne sont pas des hasards malencontreux qui frappent des personnes isolées.

Ces injustices sont le produit d'un système qui en profite. Certains accumulent des fortunes, d'autres doivent terminer le mois avec difficulté. Une minorité conçoit, la majorité exécute. L'égalité entre hommes et femmes est inscrite dans la Constitution, la discrimination fonctionne à plein dans la formation comme sur le marché du travail. Des spéculateurs bétonnent, l'espace est défiguré.

\* Mon engagement politique et social repose sur la dignité qu'il y a à refuser cela, à se rassembler pour résister.

La soumission bornée, la démerde individuelle, la combine, voilà bien les valeurs chéries chez les autres par nos politiciens. La solidarité, l'action organisée de ceux et celles que l'on voudrait faire taire, la compréhension pour agir, voilà les valeurs qui guident notre conduite.

\* "On ne peut rien changer vraiment !" nous rétorque-t-on souvent. Non ! L'AVS n'existait pas, elle existe. Les femmes n'avaient pas le droit de vote, elles l'ont. Le respect de l'environnement était le dernier souci des autorités et des pro-nucléaires, leur marge de manoeuvre s'est quelque peu rétrécie. Pourquoi ? Parce que la réflexion collective, les mouvements d'opinion, l'action ont entravé leurs projets.

Aujourd'hui, la droite et les patrons veulent revenir en arrière : bloquer toute avance vers une application de l'égalité des droits entre hommes et femmes, exonérer les grandes fortunes et augmenter les impôts des salariés, affaiblir l'AVS, former au rabais une large couche de jeunes, tout en ouvrant largement les vannes des crédits militaires. Ne pas céder, démontrer que des solutions différentes existent, c'est aussi dessiner les contours d'une autre société, celle que le PSO, La Brèche son journal, s'attachent à défendre en refusant de plier l'échine.

1. Voici l'intervention de Jean-Michel Dolivo, lors de l'émission télévisée *Parlons franc*, début mai 1986.

## SOMMAIRE

<b>ÉDITO</b>	
Suisse — Nicaragua : Contra helvétique	1
<b>POLITIQUE</b>	
Stratégie militariste : Le plan Lüthy	3
Un corps d'intervention rapide : Missions très spéciales	3
<b>SOCIAL</b>	
US... Crise... Santé... Mutations sociales...	4-5
Un tissu social déchiré : Home, sweet home...	4-5
Santé et récession : Un premier bilan	5
Convention horlogère : Non à la CCT, pourquoi ?	9
<b>DOSSIER</b>	
Tchernobyl : boum !	6-7-8
Le nucléaire en URSS	6-7
La leçon	6-7
Jaurès Medvedev : Une catastrophe prévue	7-8
Les types de réacteur : Hypocrisies radioactives	8
<b>INTERNATIONAL</b>	
Débat sur l'avortement au Nicaragua : Le tabou est levé	10
<b>À LIRE</b>	
Un livre de Joseph Lelyveld : Racisme au quotidien	11
<b>L'ÉVÉNEMENT</b>	
Formation... et assurance-chômage : Contre-vérités fédérales	12

## abonnez-vous

### Abonnements à La Brèche :

une année, enveloppe ouverte 55.—  
une année, enveloppe fermée 65.—  
une année, étranger (Europe) 80.—  
abonnement de soutien 100.—  
abonnement d'essai (7 num.) 13.—  
(au lieu de 17 fr. 50)

**Administration :**  
La Brèche, case postale 858  
1211 Genève 3  
CCP 10 - 25 669

**Rédaction :**  
La Brèche, 3, rue Chaucrau  
1003 Lausanne, 021/20 98 49  
Editeur responsable C.A. Udry  
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :  
**prenez contact**

Parti  
Socialiste  
Ouvrier (PSO)  
section suisse  
de la IV<sup>e</sup> Internationale

Adresses des sections romandes  
Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche  
case postale 13, 2500 Bienn 4, 032 / 22 95 47  
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds  
case postale 28, 1700 Fribourg 6  
case postale 858, 1211 Genève 3, 022/20 68 02  
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021/23 05 91  
case postale 82, 1020 Renens VD 1  
case postale 1532, 2002 Neuchâtel  
case postale 485, 1400 Yverdon

**Manifestation silencieuse**  
Lausanne, samedi 14 juin,  
place Saint-François, 11h  
"jusqu'à ce qu'ils restent"  
samedi 14 : la situation au  
Zaire  
Org. : SOS Asile Vaud

**Samedi 14 juin**  
Journée des réfugiés  
A Lausanne, dès 14h,  
stands, musique... dans la cour  
et les locaux du Valentin

### Quelles leçons tirer de la catastrophe de TCHERNOBYL ?

Pour en discuter, nous vous invitons à participer à une  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE**  
— DÉBAT

à YVERDON,  
mercredi 28 mai, 20h 15,  
Brasserie du Centre, salle 1

avec  
**Robert LOCHHEAD,**  
biologiste, membre de la  
commission écologie et santé  
du PSO

Org. : Parti socialiste ouvrier  
(PSO)

Une assemblée semblable  
a eu lieu à Lausanne le 21 mai.

## Stratégie militariste:

**C**a s'agit sous les képis. Eugen Lütby, commandant de corps et chef de l'état-major général (EMG), a lancé son pavé: la création d'un corps d'intervention rapide. Ce contingent permanent serait prêt à riposter en tout temps. Mais en y regardant de plus près, on sent poindre d'autres intentions que celles de l'efficacité militaire (voir ci-contre). Car ce nouveau garget s'inscrit dans un cadre stratégique d'ensemble.

Après l'échec de la fameuse réforme Oswald en effet, les responsables galonnés ont sensiblement serré la vis. Le personnage symbole de cette "reprise en main" fut l'inénarrable Jörg Zumstein, prédécesseur de Lütby à l'EMG. C'est lui le pourfendeur d'objecteurs de conscience, le traqueur de subversifs (jusque dans les médias), le flippé de l'ennemi intérieur. L'un de ses subordonnés a même avoué à L'Hebdo (2 mai 1985) qu'"il fallait parfois lui rappeler que la Suisse n'était pas à la veille d'une troisième guerre mondiale". Au-delà de ses côtés caricaturaux cependant, Zumstein était bel et bien l'homme du moment: bétonner l'idée d'une défense nationale forte ne souffrant aucune espèce de contestation; en finir avec le mouvement antimilitariste de la précédente décennie. Or cette "philosophie" d'une défense forte, défiée par de nouveaux dangers sournois et subversifs, reste de rigueur dans les casernes. Voilà le contexte dans lequel apparaît la proposition

# LE PLAN LÜTHY

Lütby d'un corps de défense rapide. Fonctionnel non pas pour repousser l'attaque surprise, mais redoutable en tant que force de répression spéciale. D'autant plus souhaitée par la droite bourgeoise depuis l'échec cuisant de la police fédérale de sécurité (PFS) en 1978. En outre pareil corps, aux attributions extensibles, peut voir le jour sur simple ordonnance. Sans votation populaire, contrairement à la PFS!

Science-fiction que tout cela? Voir, lorsqu'on entend certains stratèges théoriser ce qu'ils appellent "la dimension stratégique de la terreur". Partie intégrante de ces nouvelles mesures auxquelles la Suisse est confrontée, cette notion inquiétante contient des raccourcis lourds de conséquences. Amalgamant les dangers du "terrorisme international" aux manifestations "subversives" intérieures, cette "dimension stratégique" part d'une idée simple: l'ennemi prépare sa guerre très longtemps à l'avance. Pour ce faire, il encourage tout ce qui mine les "vraies valeurs suisses", et donc la défense de la patrie. L'ennemi, machiavélique en diable, va ainsi favoriser les mouvements oppositionnels et, dans un stade ultérieur, soutenir des organisations militantes. L'ensemble représente à terme une menace directe pour l'indépendance de la Suisse. On mesure immédiatement les implications de ce genre de conception. Ainsi, pour nos éminents stratèges, une opposition de masse — à la centrale nucléaire de Kaiseraugst par exemple — empêcherait le fonctionnement "normal" des institutions. Ce qui est typiquement "non-suisse", mais conforme aux desseins sulfureux de l'ennemi. D'où répression, si nécessaire par une troupe spéciale qui pourrait très bien s'intituler: "Corps d'intervention rapide".

Certes ce schéma reste hypothétique. Et la bourgeoisie est loin de le partager unanimement. De même concernant le projet de corps d'intervention rapide. Mais elle prépare néanmoins le terrain. La véhémence de Lütby montre qu'elle n'a en tout cas pas écarté ce genre de possibilité. En témoignant aussi les attaques disproportionnées contre l'initiative Pour une Suisse sans armée. La droite veut absolument éviter le moindre débat public sur la question. En font foi encore les pressions sur le Parti socialiste pour qu'il retire l'initiative introduisant le référendum en matière de dépenses militaires.

Tout ceci souligne la nécessité de bloquer les projets militaristes de la droite. L'aboutissement de l'initiative Pour une Suisse sans armée en est un bon moyen. Le 7 mai dernier, 82 000 "traîtres" l'avaient signée. En avant vers les 100 000 "traîtres"!

P. Girardet



## Un corps d'intervention rapide:

Dès son entrée en fonction, le nouveau chef de l'état-major général (EMG), Eugen Lütby, annonce clairement la couleur: la Suisse a besoin d'une troupe de semi-professionnels (1000 à 1500 hommes) en état d'alerte (corps d'intervention rapide). Avec une obstination toute militaire, Lütby a répété plusieurs fois son objectif: "Avant la fin de mes fonctions à la tête de l'état-major, nous devons trouver une solution". Le "règne" Lütby durera exactement quatre ans. 1990 sera-t-elle l'année d'inauguration de ce nouveau corps d'élite?

Lütby, le vainqueur de la course à la succession de Zumstein à la tête de l'EMG, n'a pas inventé tout seul cette nouvelle troupe promise à des missions très spéciales. Depuis l'échec de la Police fédérale de sécurité (en 1978), le projet d'un instrument particulièrement entraîné à la répression n'a jamais été abandonné. Aussi les stratèges militaires cogitent-ils depuis de longues années un modèle de "troupe en état d'alerte permanente". Lütby y a probablement collaboré.

### La milice trop lourde

Pour en mesurer toutes les implications, revenons quelque peu en arrière. En 1982 déjà, dans une publication sur l'image de l'armée se référant au concept de défense générale de 1973, on trouve tous les "ingrédients" pour la constitution d'un corps d'élite. Sous prétexte de "modification menaçante de la situation" qui exigerait "un manie-ment plus flexible du système de milice" afin de prévoir toutes attaques surprises. Les "éléments de sécurité" devraient être "professionnalisés" (Zumstein lors d'un séminaire de la Société suisse pour la politique extérieure en 1984).

Par ailleurs, les têtes galonnées attirent l'attention sur les menaces intérieures. Lors d'une réunion de hauts officiers en 1983, on stigmatise l'influence de pays étrangers sur "des organisations agissant à l'intérieur" et contre lesquelles il faut réagir.

A partir de 1982, les allusions dans la presse au sujet de "troupe spéciales" se multiplient. Petit à petit, une espèce de mise en scène

d'une menace diffuse mais permanente prend forme.

En 1981, le président de la commission militaire du Conseil national, Rudolph Friedrich (qui deviendra conseiller fédéral), signale alors "la lourdeur du système de milice". Zumstein, lui, exigera en 1984, à l'occasion d'un forum sur l'avenir de l'armée, des "détachements de professionnels".

On le voit, le débat pour l'instauration de "troupe spéciales", capables d'intervenir efficacement dans des missions délicates, ne datent pas d'aujourd'hui. En réalité, tout ceci vise la mise sur pied d'un instrument qui remplacera la défunte Police fédérale de sécurité (PFS).

### "Guerre cachée"

Il est clair cependant qu'un pareil projet rencontre une opposition réelle au sein de la population. L'échec en votation populaire de la PFS est encore dans toutes les mémoires. La hiérarchie militaire se rend bien compte de la difficulté de justifier la mise sur pied d'un corps style "troupe en état d'alerte permanente".

Dans un article du grand journal de la droite radicale *Neue Zürcher Zeitung* (NZZ, 11-12 janvier 1986), R. Lautenschütz "précise" les buts et objectifs de cette nouvelle troupe "en état d'alerte". Ainsi la formation de ce corps d'élite consiste à le préparer en priorité "à tous les aspects et tactiques de la guerre cachée". Dans d'autres articles ou prises de position, on voit mieux ce que cela signifie. Par "guerre cachée", les stratèges entendent "la combinaison d'une stratégie de

guerre conventionnelle avec des actions psychologiques, de sabotage et des opérations de commando". Ces derniers éléments seraient évidemment le fait d'organisations agissant à l'intérieur du pays. Même si Lautenschütz prend la précaution de spécifier que ces troupes spéciales "en état d'alerte" ne doivent pas être engagées pour réprimer des désordres intérieurs, le concept de "guerre cachée" permet néanmoins toutes sortes d'extensions. Il s'agit en fait, pour les tenants de ce corps d'élite, d'en justifier l'établissement par des arguments strictement militaires. De nous faire croire que ce corps d'intervention rapide aura pour unique fonction de veiller à la sécurité des frontières.

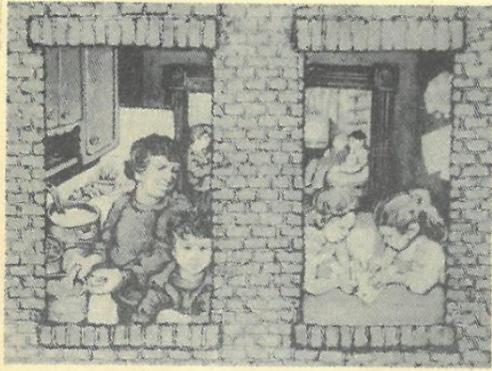
### Compléter le dispositif

Pour étayer cette démonstration, Lütby et consort citent des exemples de "troupe spéciales" comparables dans d'autres pays neutres comme l'Autriche ou la Suède toujours en précisant qu'elles sont conçues pour contenir une attaque surprise d'un pays étranger. Mais comment un corps de 1000 à 1500 hommes, même d'élite, serait-il capable de maîtriser une hypothétique agression massive?

En réalité, ce projet s'inscrit parfaitement dans les développements de ces dernières années. Le nouveau règlement de service (entré en vigueur en 1980) ainsi que l'obligation de la grande armée en ont été des signes évidents. En habituant les troupes à des "opérations de police", on prépare le terrain. Idem lors des exercices des cours de répétition qui intègrent de plus en plus souvent des missions de surveillance touchant la population civile. Les stratèges du Département militaire fédéral voudraient maintenant compléter le dispositif: une troupe de spécialistes engageables en tout temps pour n'importe quelle mission.

Denis Lavanchy

Un tissu social déchiré:



# Home, sweet home...

Remarquable dans tous les pays capitalistes développés, mais très fortement accentuée pendant la dernière décennie (1970-1981) aux Etats-Unis, on constate une tendance au morcellement accru des structures familiales au sens large. Elle est le fait d'une évolution complexe qui touche, inégalement, les classes et couches sociales. Elle pose toutes les grandes questions des rapports de l'individu à la société. Elle offre aussi un thermomètre pour mesurer les effets de la politique en matière sociale du gouvernement Reagan.

Suite à la publication d'études plus détaillées, tirées du dernier recensement de la population américaine (*Current Population Reports*, de 1981), les analystes ont écarquillé les yeux. La photographie révélée était "inquiétante". Elle constate, entre autres, l'apparition d'une vaste "sous-classe", marginalisée de façon stable, notamment au sein de la communauté noire des grandes métropoles.

### La société morcelée

Avant d'y venir, quelques chiffres concernant l'ensemble de la population américaine du point de vue de son morcellement. Trois tendances sont à l'œuvre, en accélération sans précédent et se combinant: l'augmentation des femmes salariées, celle des personnes vivant seules, celles des divorcé(e)s. L'augmentation du salariat féminin conditionne et permet certainement, dans une large mesure, l'expression des deux autres tendances.

Entre 1970 et 1981, le nombre de "foyers" a augmenté trois fois plus que celui de la population, soit 18,9 millions de plus, dont la moitié de gens vivant seuls. Le nombre moyen de personnes par "foyer" a passé de 3,14 à 2,73. La diminution des gens vivant avec leurs apparentés (en famille) est forte: 27% contre 19% il y a dix ans vivent hors de toute structure familiale.

La douce image de l'idéal familial américain — qui voit papa rentrant du bureau, maman à la cuisine avec ses bigoudis sur la tête, le jeune Henry révisant ses leçons tandis que sa petite sœur Sally bichonne sa poupée — a du plomb dans l'aile! Moins de 10% des familles actuelles y ressemblent.

A la tête des familles, les couples mariés n'ont augmenté en dix ans que de 10%, contre 64% de non-mariés ou de parents seuls.

Si on considère ceci du point de vue des enfants (moins de 18 ans), en sachant que près de la moitié des parents actuels se séparent un jour ou l'autre pour se remarier ou rester seuls, 20% de tous les enfants américains vivaient avec un seul de leurs parents en 1981 (12% en 1970).

### Un compagnon: la pauvreté

Parmi les familles avec parent seul, 90% sont conduites par des femmes. C'est évidemment un gros désavantage pour les enfants élevés dans cette condition. Non seulement parce que l'équilibre affectif y est plus fragile (ces familles sont considérées "à risque" par les organismes d'hygiène mentale), mais encore parce que les revenus disponibles y sont bien moindres. Pour les seules familles blanches ayant une femme seule à leur tête, "plus du quart ont la pauvreté comme fidèle compagnon".

La situation est bien pire dans la communauté noire, où le tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Une étude de 1979 montre que, pour l'ensemble de l'Amérique, les femmes élevant seules 2 enfants disposaient en moyenne d'un revenu de 8300 dollars, alors que celui des couples avec 2 enfants était comparativement de 23 000 dollars. Ceci est dû à plusieurs facteurs: les bas salaires de très nombreux emplois "réservés" aux femmes; la difficulté pour les mères d'enfants de moins de six ans à se faire embaucher, même à temps partiel; de plus, 2/3 de ces femmes "chef de fa-

mille" ayant droit à une pension alimentaire ne la touchent pas et reçoivent, de ce fait, une aide sociale sous une forme ou une autre.

Enfin, il faut noter l'"explosion" en cours des teenagers ("d'enfants ayant des enfants", comme le dit crûment l'hebdomadaire "Fortune") venant grossir le fleuve des mères célibataires. Leur nombre passant de 66 000 en 1970 à 406 000 en 1981! Elles sont, proportionnellement, 2 fois plus nombreuses qu'au Canada, 7 fois plus nombreuses qu'en Hollande.

Beaucoup sont noires. Pour celles-ci, l'avenir paraît sans espoir, l'enfoncement dans la "sous-classe" misérable assuré. Elles sont forcées d'abandonner une scolarité déjà mal investie. Elles rejoignent inéluctablement la masse des jeunes sans emploi. Elles sont handicapées par leur enfant pour une longue période. Elles pèsent financièrement sur leur famille d'origine déjà paupérisée et entraînent l'enfant dans leur propre dénuement psychosocial et celui de leur environnement, souvent un ghetto de grande ville. La mortalité infantile surpasse chez elles de deux fois la moyenne nationale. Elles sont, en effet, plus sujettes que les adultes aux naissances prématurées, aux bébés fragilisés par un petit poids et elles ont peu accès aux soins périnataux.

### Où sont les "maris"?

Les diverses études officielles ou d'institutions spécialisées s'inquiètent de l'émergence d'une catégorie sociale condamnée à la "pauvreté permanente", y décelant une source potentielle "d'explosivité incontrôlable". Elles relèvent l'effet catastrophique de la combinaison de la crise des structures éducatives, notamment familiales, avec la crise économique et sociale en général. Cet effet est spécialement visible chez les Noirs et les jeunes.

En effet, un tiers de tous les Noirs américains, vit en dessous du seuil de pauvreté. Un tiers des enfants noirs fait partie de cette "sous-classe", (9% seulement des enfants blancs). Or, signale *The Economist*, si les tendances actuelles se maintiennent d'ici la fin du siècle, 70% des familles noires vivant dans les ghettos des grandes villes auront une femme seule à leur tête (25% en 1960). 90% des enfants n'y auront pas ou très peu été en contact avec un père ou un homme adulte significatif, perçu dans un rôle de parent responsable.

"Où sont donc ces hommes adultes absents?" se demande le sénateur Moyiban dans son étude "Famille et Nation". "Tout d'abord, beaucoup sont en prison: quelque 450 000 purgent des peines dans les prisons fédérales et quelque 200 000 dans les prisons locales. Les autres sont des déclassés: drogués, alcooliques, malades mentaux. Il est impossible de savoir combien de ces

familles disloquées ainsi le sont ou l'ont été parce que le mari n'avait pu trouver d'emploi décent ou stable."

### Moins compétitifs... parmi les chômeurs

"Pourquoi les jeunes mères noires ne se marient-elles pas?" Une partie de la réponse, selon une étude, réside dans le non-emploi (ils n'ont jamais eu un emploi) de 40% des jeunes noirs. Un tiers seulement des jeunes noirs des ghettos occupent un "job". Et encore, celui-ci est le plus souvent précaire.

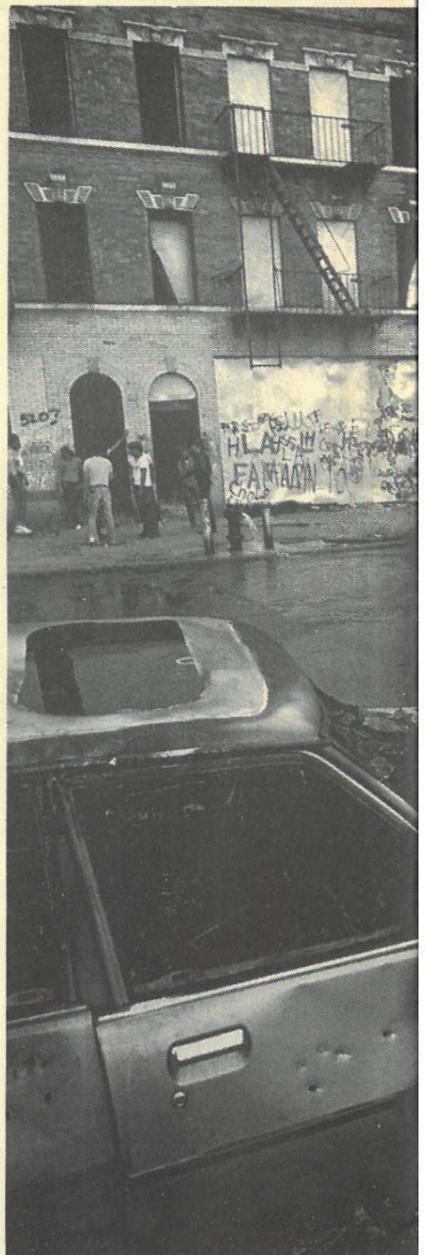
Les jeunes noirs — sur un marché du travail où la concurrence brutale est fouettée par le chômage et l'absence de structures de défense collective des salarié(e)s — doivent faire face à une "offre de travail" plus compétitive. Celle des femmes, des travailleurs d'origine asiatique, celle d'une nouvelle couche de jeunes blancs autrefois employés dans des secteurs mieux rémunérés. La modernisation, la création d'emplois précaires dans les "services", est à l'œuvre! C'est ainsi que les femmes noires sont plus facilement embauchées (et aussi plus contraintes à accepter une embauche sous-payée) que les jeunes noirs. Dès lors, elles sont peu désireuses, ou dans la simple impossibilité financière, de s'encombrer d'un compagnon à charge, en plus d'un enfant.

Il est probable que les jeunes noirs aient d'autant moins de chance à l'embauche qu'ils sont, comparativement à leurs concurrents, socialement plus désinsérés et aliénés, donc plus instables, moins productifs, moins rentables.

En effet, on constate une double crise: celle des structures, au niveau familial, scolaire, communautaire, qui assuraient, plus ou moins chaotiquement, leur socialisation et leur intégration; celles des valeurs, des normes, des modèles guidant l'entrée dans la société". Ainsi, prennent leur essor des processus terrifiants dans un monde contraint à la marginalité, infiltré par la drogue et les "dealers".

Par exemple, les crimes entre jeunes noirs sont devenus une cause significative de la mortalité pour la classe d'âge de 20 à 25 ans dans les ghettos. Dans ce contexte, depuis près de deux décennies, l'action collective et communautaire du mouvement noir doit faire face à des difficultés gigantesques... Et la démagogie raciste peut reprendre pied.

A cette désintégration d'un tissu social déjà fragile, s'ajoute l'influence "culturelle" des médias (TV). Leur message est radicalement déconnecté de la réalité et des besoins de cette ample couche de jeunes. Ceci accentue toutes les manifestations de désinsertion et d'aliénation. Le capitalisme américain a créé une nouvelle jungle, où la lutte pour la survie développe ses effets sélectifs! Parmi ceux-ci, les spécialistes relèvent "la discipline adaptative pour survivre" supé-



rieure des filles noires par rapport aux jeunes gens.

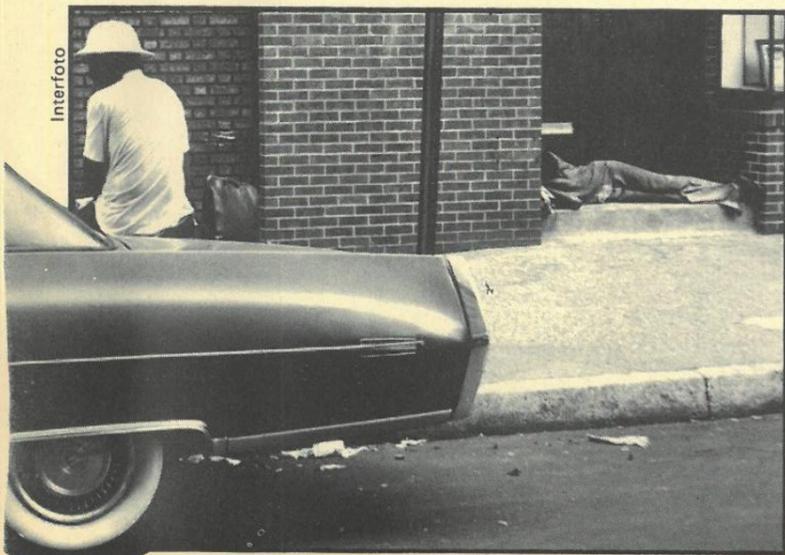
### Aide-toi, ou crève

Ces études ne permettent de saisir et comprendre qu'une parcelle de la réalité. Elles ne restituent pas ces tendances dans un contexte plus général de développement de la société de classe aux Etats-Unis. Mais, on y voit transpercer les inquiétudes de fractions des classes dominantes. Elles sont obligées de reconnaître le mal. Elles posent donc le problème du remède... de l'emplâtre sur la jambe de bois.

Le débat porte, au fond, sur la validité du "moins d'Etat" à l'américaine. Ou, si l'on veut, sur l'efficacité de la politique sociale de l'administration Reagan. Une politique que l'on peut résumer ainsi: "work yourself off welfare" (sortez-vous vous-mêmes de l'aide sociale... aide-toi, Dieu ne va pas t'aider).

Les partisans d'affubler toute aide sociale de conditions drastiques — c'est-à-dire souvent impraticables — ont le verbe haut. Cette orientation reflète la volonté de restreindre le poste des dépenses sociales dans un budget grevé par les dépenses militaires, entre autres. Il y a aussi la volonté de diminuer les impôts de ceux qui sont les plus privilégiés. "Que les riches deviennent encore plus riches, et les pauvres encore plus pauvres"... et tout ira bien!

Les conditions mises à l'aide sociale ont pour fonction d'accroître la sélection dans la vaste couche des défavorisés. Il n'y aura que des "ayant-droits" méritants et absorbables socialement, à n'importe quel prix... pour eux. Par exemple, la proposition existe que seulement les femmes chef de famille disposant d'un emploi reçoivent une aide sociale! Voilà un moyen pour les contraindre à entrer, pour un "bout de pain", sur le marché du travail... et de res-



Santé et récession:

# UN PREMIER BILAN

Comme on pouvait s'en douter, le fait d'entrer dans une phase durable de croissance économique faible voire nulle — et surtout d'expansion soutenue au chômage — ne pouvait être que nuisible à la santé des travailleurs et se répercuter sur les indices de santé publique. Aujourd'hui le doute n'est malheureusement plus de mise puisque nous pouvons le montrer, chiffres à l'appui.

Le trait caractéristique de la période économique actuelle sur le plan de la politique sanitaire, c'est avant tout la volonté de réduire la masse des dépenses publiques. Il suffit pour cela de les geler, puisque lorsque les dépenses stagnent en chiffre absolu, elles décroissent en réalité car elles ne suivent ni la crue démographique, ni les effets du vieillissement de la population.

## Sans assurances: 35 millions

Ce sont les Etats-Unis de Reagan qui offrent l'illustration la plus franche des implications du néolibéralisme en la matière. La protection sociale des pauvres et des presque pauvres étant extrêmement mince, les fluctuations budgétaires se répercutent rapidement et brutalement sur les indicateurs de l'état de santé de la population.

Qu' on en juge: les contractions budgétaires de *Medicare* et *Medicaid* (systèmes de sécurité sociale pour les vieux et les pauvres) ont fait basculer des centaines de milliers de travailleurs pauvres et de personnes âgées au-dessous du seuil de la pauvreté, les privant ainsi d'accès aux soins. Il y avait en 1985, dix millions de personnes en plus qu'en 1977 sans assurance, soit 35 millions en tout ou 15% de la population<sup>1</sup>.

Parmi les pauvres ce sont les femmes enceintes et les enfants (40% des pauvres) qui sont les plus touchés: en 1984, pour la première fois depuis 1963, l'incidence de la rougeole a augmenté et surtout — depuis 1984 — la mortalité périnatale a cessé de diminuer. Elle a même augmenté dans 20 Etats fédéraux pour les secteurs sociaux les plus pauvres<sup>2</sup>.

Les coupes sombres dans les budgets sociaux ont eu l'effet aberrant suivant: les déductions fiscales de l'assurance-maladie concernant les couches moyennes et riches ont représenté un manque à gagner pour le fisc de 29 milliards de dollars en 1982, soit 8,7 milliards de plus que le coût total de *Medicaid* (20,3 milliards) cette même année<sup>3</sup>.

## La bombe qui tue... sans exploser

En période de crise plus que jamais les principaux assistés de l'Etat sont les grandes entreprises, et en particulier les producteurs d'armement. Ce choix économique n'est pas sans implications sur la santé. Deux médecins américains

ont montré que la part du Produit national brut (PNB) destinée aux dépenses militaires explique en partie les différences de mortalité infantile entre pays<sup>4</sup>. Leur modèle statistique suggère que l'on doit s'attendre à 3,3 décès d'enfants supplémentaires pour mille naissances chaque fois que les dépenses d'armement augmentent de l'équivalent de 1% du PNB.

A l'échelle de la planète la suppression des 5% de la richesse mondiale produite dépensés à des fins militaires permettrait d'éviter le décès de 2 millions d'enfants sur les 125 millions qui naissent chaque année.

Comment expliquer ce lien entre mortalité infantile et dépenses militaires? Probablement est-ce parce que ces dernières drainent des ressources qui pourraient être affectées aux services de santé, à l'éducation, à l'alimentation, à l'approvisionnement en eau potable et au logement. Ceci sans compter les implications du détournement de nombreux scientifiques vers la production militaire au détriment de la recherche à des fins civiles.

Cette concurrence entre santé et dépenses militaires peut, elle aussi, être illustrée par des données chiffrées. Victor Sidel estime qu'en 1985 800 milliards de dollars ont dû être dépensés pour l'armement dans le monde entier, soit 2 milliards par jour environ. Une demi-journée de ce budget suffirait à financer la vaccination de tous les enfants de la planète contre les principales maladies infectieuses; l'équivalent financier de 4 jours de dépenses militaires mondiales correspond à 5 ans de programme de prévention de la malaria, la maladie la plus répandue au monde<sup>5</sup>. C'est en quelque sorte, comme si les bombes tuaient avant d'exploser.

## Malade du chômage

Enfin, le chômage, peste des temps actuels, est lui aussi un facteur de maladie. Depuis longtemps l'économiste Brenner soutient que chaque pourcent d'augmentation du taux de chômage provoque 36 890 décès supplémentaires aux Etats-Unis et une augmentation notable des hospitalisations psychiatriques et des emprisonnements<sup>6</sup>.

Des Britanniques ont suivi 1% de la population d'Angleterre et du Pays de Galle entre 1971 et 1981. Ils ont constaté que les taux de mortalité (standardisés selon l'âge) des hommes au chômage étaient de 20 à 30% supérieurs à ceux de la

population masculine générale. Ce qui, d'après eux, ne peut pas s'expliquer par le fait que les chômeurs appartiennent à des couches sociales défavorisées ayant de toute façon un taux de mortalité supérieur à la moyenne. Cela ne peut être dû non plus au fait que les chômeurs étaient déjà en mauvaise santé avant d'être licenciés: ce sont en effet les suicides qui s'accroissent et cette "épidémie" très particulière touche également les compagnes des chômeurs.

L'origine de cette surmortalité est donc plutôt à rechercher du côté de la baisse de revenu et du désarroi psychologique qui accompagnent la perte durable d'un emploi<sup>7</sup>.

Voilà donc trois aspects articulés d'une même crise (réduction des dépenses sociales, augmentation des dépenses militaires et chômage) dont on peut quantifier l'impact en termes de décès pour les années passées et de condamnés pour les années à venir. Si nous disposons de données en ce qui concerne la souffrance psychique

et physique non mortelle, le bilan serait certainement plus lourd encore.

A.M.

1. M. O'Neil Munding, "Health service funding cuts and the declining health of the poor" in *New England Journal of Medicine*, vol. 313, 1985, pp. 44-47.

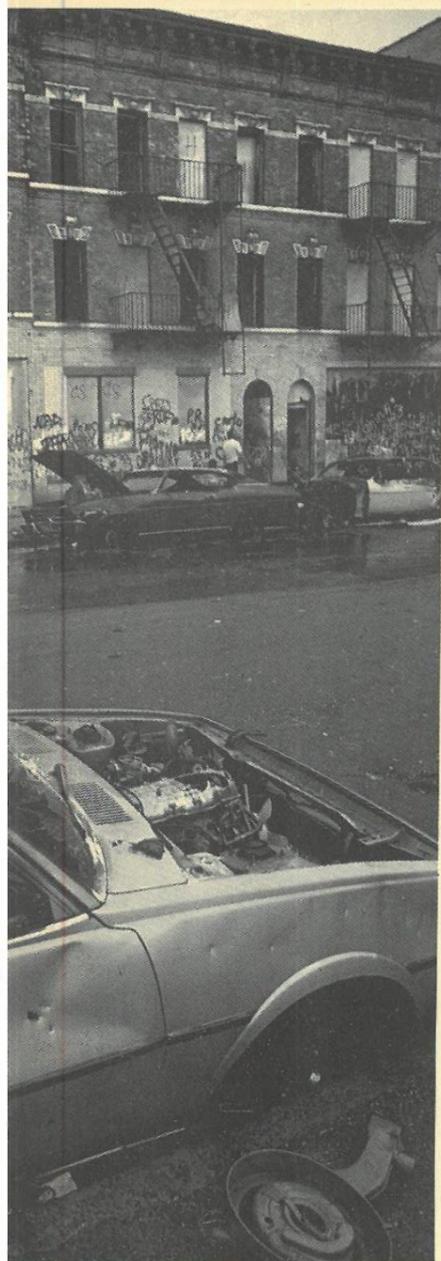
2. C. Arden Miller "Infant mortality in the U.S.", in *Scientific American*, vol. 253, 1985, pp. 21-27.

3. M. O'Neil Munding, op. cit.  
4. S. Woolhandler et D. Himmelstein, "Militarism and mortality. An international analysis on arms spending and infant death rates", in *The Lancet*, 15 juin 1985, pp. 1375-1378.

5. V. Sidel, "Destruction before detonation. The impact of the arms race on health and health care", in *The Lancet*, 7 décembre 1985, pp. 1287-1289.

6. Editorial, "Does unemployment kill?", in *The Lancet*, 31 mars 1979.

7. K. Moser, A. Fox, D. Jones, "Unemployment and mortality in the Office of population census and surveys longitudinal study", in *The Lancet*, 8 décembre 1985, pp. 1324-1328.



treindre la somme allouée à l'assistance sociale.

D'autres secteurs de la bourgeoisie tentent de développer des propositions visant à éviter un chaos futur croissant. Par exemple, ils mettent en avant l'idée d'une aide aux mères célibataires les plus démunies, à condition qu'elles gardent leurs enfants adolescents chez elles... jusqu'à ce qu'ils aient un emploi.

Des mini-expériences, plus "sociales" sont mises en œuvre: scolarisation d'adolescentes ayant un enfant en ouvrant des crèches dans l'école; mise au travail subventionnée, hyper-contrôlée au plan de la discipline du travail, de jeunes mères célibataires. Il y a la recherche de désamorcer une bombe... dont on ne sait pas bien quand elle peut exploser et quelle est sa puissance.

Enfin, la politique sociale est prise dans une sorte de crise des ciseaux. D'un côté, 30% du budget fédéral d'assistance sociale est consacré aux "vieux". Pour une grande partie de la bourgeoisie c'est trop. Des coupes sont effectuées. Mais de l'autre, il y a le problème des jeunes pauvres... qui n'absorbent que 3 à 5%<sup>5</sup> des dépenses. Ce n'est pas assez, mais c'est aussi trop! Alors, on attend le prochain recensement fédéral de 1991... qui donnera une photographie encore plus horripifiante de cette "société exemplaire".

A.F

1. *The Economist*, 11 mars 1986.

2. Selon un recensement fédéral, la majorité (plus de 97%) de la population vivait dans des foyers, les autres vivant dans des hôpitaux, des prisons, des casernes, des dortoirs collectifs... Il peut donc y avoir des foyers d'une ou plusieurs personnes, familiaux ou non-familiaux.

3. *The Economist*, 11 mars 1986.

4. Cité dans *Fortune* du 14 avril 1986.

5. *International Herald Tribune*, 14 novembre 1985.



"Si heureux d'avoir un emploi... ils travaillent gratuitement plusieurs jours par mois".

# La leçon

Ce n'est jamais agréable de se savoir donner raison par le malheur, voire la souffrance, de milliers de personnes et l'angoisse de millions d'autres. Mais malheureusement l'accident de Tchernobyl confirme les avertissements que les antinucléaires n'ont cessé de répéter depuis quinze ans.

Voilà, c'est de cela que nous avons peur, c'est pour cela que nous ne voulions pas de l'énergie nucléaire, c'est pour cela que nous nous sommes mobilisés sans cesse à nouveau à travers le monde occidental en d'innombrables comités, manifestations, procédures judiciaires, polémiques scientifiques.

Le lobby nucléaire n'a cessé de nous diffamer en nous présentant comme des briseurs de machines, passésistes et couards. Il nous a bombardé de statistiques (pas simplement négligeables d'ailleurs) démontrant qu'une fusion d'un cœur de réacteur avec rejet massif de radioactivité était moins probable que la chute de la météorite capable de faire les mêmes dégâts, que les accidents de la route, le tabac, les centrales au charbon ou au pétrole causaient bien plus de morts. Et que, ma foi, il fallait risquer le prix à payer pour "notre progrès" et "notre confort".

Et nous de souligner qu'un accident nucléaire avait des caractéristiques particulièrement horribles. Qu'il peut frapper la santé des gens sur des milliers de kilomètres sous le vent; qu'il peut condamner pour des décennies toute une région autour d'un intouchable tombeau de béton. Et outre le plus ou moins petit nombre de travailleurs et proches voisins tués ou immédiatement malades, il condamne à mort des dizaines de milliers de personnes — au loin, au hasard —, dont les cancers, les leucémies ne se déclarent que des années plus tard.

Tout cela, tout le monde l'a sous les yeux en détails depuis plus de quinze jours. Et ça aurait pu être pire encore.

## UNE ABSURDE DÉMONSTRATION

- Des responsables et ingénieurs ne sachant quoi faire pour arrêter l'incendiaire dérapage qu'ils ne peuvent que regarder de loin tant la radioactivité est forte.
- Des pilotes d'hélicoptères recevant en quelques minutes de survol des doses de radioactivité terribles pour bombarder 5000 tonnes de sacs de sable mouillé, de bore et de plaques de plomb; le bricolage pour endiguer l'enfer!
- Tous les techniciens nucléaires du pays emmenés en une noria incessante d'avions pour se relayer en relèves ultracourtes, en combinaisons étanches, aux postes de commande des trois autres réacteurs, menaçant de voir le cancer faucher à moyen terme toute une génération de techniciens, de spécialistes.
- Le creusement hallucinant d'un tunnel sous la centrale afin d'aller injecter du béton pour renforcer par dessous le socle de béton que le cœur en fusion semblait menacer de faire fondre.

## L'ANTI-ANTI-NUCLÉAIRE!

Le lobby nucléaire et les média occidentaux nous ont donné à voir dans leurs réactions toutes les variantes embarrassées que suscitaient leurs multiples arrière-pensées.

Mettre toute la faute sur les Russes et dire que cela ne peut arriver chez nous?

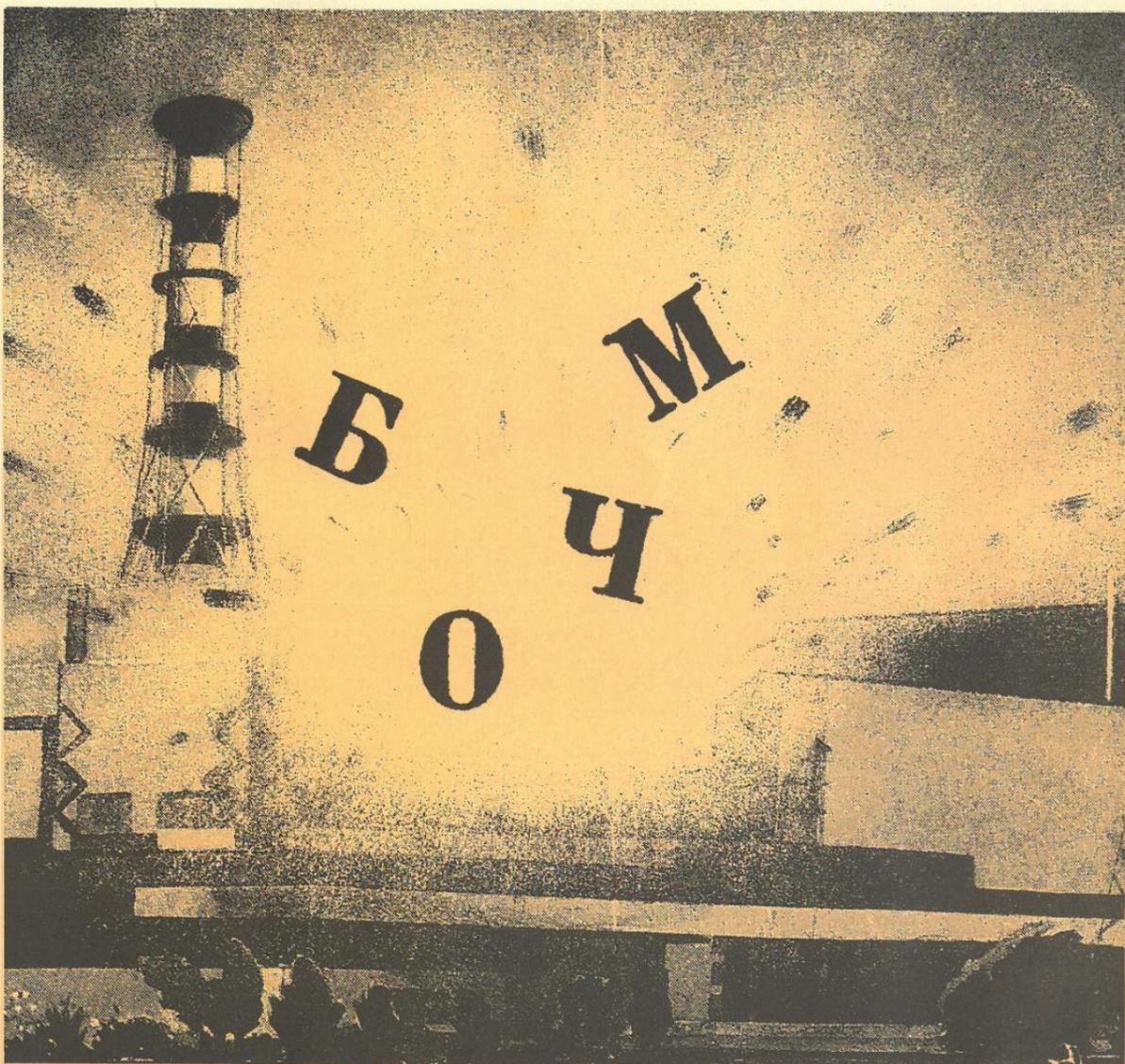
Comme l'éditorial du prestigieux *New Scientist*, du 1er mai, le dit ironiquement: "L'Occident devrait-il vraiment presser l'URSS d'expliquer entièrement ce qui est arrivé? Le rapport d'enquête de Gorbatchev devrait-il être diffusé aussi largement que celui du président Carter sur l'accident de Three Mile Island (de 1979, réd.)? L'officialité nucléaire doit avoir des sentiments bien mélangés à ce sujet. Voilà déjà qu'elle se voit obligée de répondre à des questions portant sur un réacteur situé à des milliers de miles et qui est peut-être sans ressemblance avec rien de ce qui se construit à l'Ouest. Peut-être vaudrait-il mieux en fait en rester là et ne pas chercher à en savoir plus. De toutes façons, l'industrie nucléaire peut faire confiance à l'URSS pour en dire le moins possible sur l'accident. Certes cela ne va rien réparer, mais au moins cela émusse l'usage que peuvent en faire les antinucléaires."

De la même manière, l'appréciation des retombées atmosphériques oscille entre exagérations et minimisations à cause de la même gêne vis-à-vis de la "panique" populaire et de l'action des antinucléaires. Vite!, couper l'herbe sous les pieds des antinucléaires, voilà le maître-souci des gouvernements occidentaux, de ceux qui mentent effrontément, comme celui de Bonn, comme de ceux qui font étalage de lucidité et bloquent leur décision de construire des centrales, comme celui de la Haye.

## LES RÉACTEURS À MENSONGES

Dans l'ensemble, le respect des faits s'est imposé à "l'Ouest", et petit à petit aussi à "l'Est", car la vérité est trop frappante. Mais on profite à l'Ouest du blocage de l'information par la bureaucratie soviétique pour faire passer l'idée qu'on ne pourra pas signer des accords de contrôle des armements avec ces "gens-là" à qui on ne peut faire confiance.

## Le nucléaire en URSS:



БОЧМ

Quelques semaines après le désastre de Tchernobyl, un maître mot d'ordre chez tous les gouvernants: citoyen (nes) Tchernobylez-vous pas trop! De Washington à Moscou, en passant par Paris et Berne, les gouvernants déclarent: "Nous continuerons... avec quelques améliorations de sécurité, si c'est possible. De plus, nous allons échanger nos informations et développer une surveillance mondiale. Tout va bien."

Billevesées! La démonstration est faite. Pas de sécurité avec le nucléaire. Partout, mensonges, intoxication, cynisme... car la preuve est faite de l'incapacité à répondre à ce genre de catastrophe.

Ce dossier de *La Brèche* tire les leçons de cet avertissement à l'humanité. Il examine, en particulier, les développements du nucléaire en URSS. Il a été rédigé le 12 mai. A suivre.

Très typiquement, ce sont les autorités françaises qui à l'Ouest minimisent et l'accident, et les retombées atmosphériques<sup>1</sup>. C'est-à-dire l'Etat, dont le programme, faisant l'admiration du lobby nucléaire international par sa rapidité et son ampleur, ressemble le plus au programme soviétique par la brutalité de sa volonté de réalisation accélérée, par un certain minimalisme des mesures de sécurité, et par la dissimulation des incidents et la mise à l'abri de toute critique derrière un mur de secret absolu.

Il a été relevé fréquemment, et à juste titre, que l'industrie nucléaire occidentale avait, comme les Soviétiques, à chaque incident et accident, tenté et souvent réussi à les taire au public. Tout ce mensonge et ce souci permanent de ne surtout pas "engendrer la panique" ne sont pas de regrettables excès mais bien une nécessité. Car l'irresponsabilité du choix nucléaire condamne à la duplicité. On ne peut l'imposer aux gens qu'en leur cachant la vérité. Et tout le cynisme raffiné des pronucléaires les plus subtils qui nous annoncent qu'il y aura d'autres accidents, mais que c'est là le prix de la prospérité, n'y changera rien.

## COMMENT NE PAS ARRÊTER

A l'Ouest en tous cas, personne n'est dupe. Tous les sondages montrent que les gens sont convaincus qu'un Tchernobyl pourrait se produire ici. C'est bien pour cela que les spécialistes occidentaux veulent tellement aller voir sur

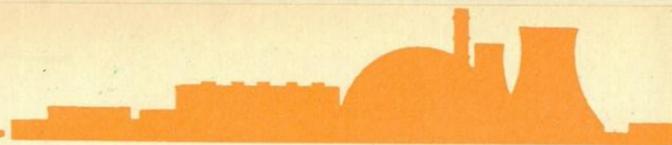
place (exigence très légitime au demeurant): c'est qu'ils savent bien qu'ils leur faut profiter de se former à cette école-là pour le cas où cela se produirait ici.

La saine incrédulité de l'opinion populaire occidentale témoigne de l'éducation réalisée par une décennie de mouvement antinucléaire. La terrible réalité rappelle périodiquement le mouvement antinucléaire de ses phases de sommeil et de découragement. Les manifestations de ces derniers jours dans plusieurs pays repartent à l'assaut du lobby nucléaire. Après Tchernobyl, plus rien ne sera comme avant. La capacité nucléaire installée a énormément cru depuis 1975, mais elle est aujourd'hui inférieure de 40% à ce que prévoyaient les programmes officiels. On peut estimer grossièrement que si la moitié de cette réduction est due à la récession économique générale, l'autre moitié est due à la pression du mouvement. Le lobby nucléaire va répétant que Tchernobyl ne saurait remettre en question ses plans. Mais déjà certains, parmi les têtes pensantes du capitalisme international<sup>2</sup> sont d'avis qu'un sérieux coup d'arrêt est fatal et qu'il faut regagner, comme ils le disent, la confiance du public par le long détour de la mise au point d'une toute autre sorte de réacteurs nucléaires!

Robert Lochhead

1. *Libération*, 9 mai 1986.

2. Voir à ce propos l'éditorial de *The Economist* du 3 mai et l'article dans le numéro du 10 mai.



Jaurès Medvedev, 60 ans, est un biochimiste soviétique qui vit en exil à Londres depuis 1973. Il est le frère de l'historien Roy Medvedev qui vit à Moscou comme dissident semi-toléré. Tous les deux, seuls ou ensemble, ont publié une série d'études critiques remarquables sur l'histoire et l'actualité soviétiques, d'un point de vue marxiste démocratique et, dans le contexte soviétique, réformiste. C'est Jaurès Medvedev qui a révélé en 1976 la catastrophe survenue dans un dépôt de déchets nucléaires dans l'Oural en 1957<sup>1</sup>.

"Dans les jours qui ont suivi le désastre, les experts occidentaux s'accordaient à estimer que les réacteurs du type de celui de Tchernobyl sont d'une ingénierie médiocre et sont peu sûrs. Et pourtant les centrales de ce type-là représentent au moins 40% de la puissance nucléaire installée en URSS. Cela soulève deux questions décisives. Les savants soviétiques savaient-ils que ce modèle était potentiellement dangereux? Et si ils le savaient, pourquoi les autorités soviétiques ont-elles poursuivi la construction de réacteurs de ce type?"

L'histoire du programme nucléaire soviétique montre que les savants soviétiques connaissaient les défauts du modèle de réacteur de Tchernobyl. La première centrale électrique nucléaire soviétique, très petite, de 5 MW a été conçue et construite en 1954 par le professeur Nicolai Dollerzhal. C'était alors pour la technologie soviétique une question de fierté nationale. Mais les nouvelles centrales ont été conçues simplement par multiplication du risque. Qui plus est, le comité central du parti communiste décidait de placer les nouveaux réacteurs près des principales villes de la partie européenne de l'Union soviétique.

En 1977 Dollerzhal lui-même a entrepris une campagne contre cette décision. Il savait combien d'accidents, petits et grands, se produisent dans les réacteurs soviétiques, qu'ils soient civils ou militaires, et comment on les avait soigneusement tus. Il publia de nombreux articles en essayant d'expliquer que la sécurité n'était pas absolue. Il souleva la question de la sécurité dans l'entreposage et lors des transports du combustible, en particulier du combustible usagé. Il suggérait que les réacteurs devraient être construits en Sibérie, loin des centres de

Jaurès Medvedev:

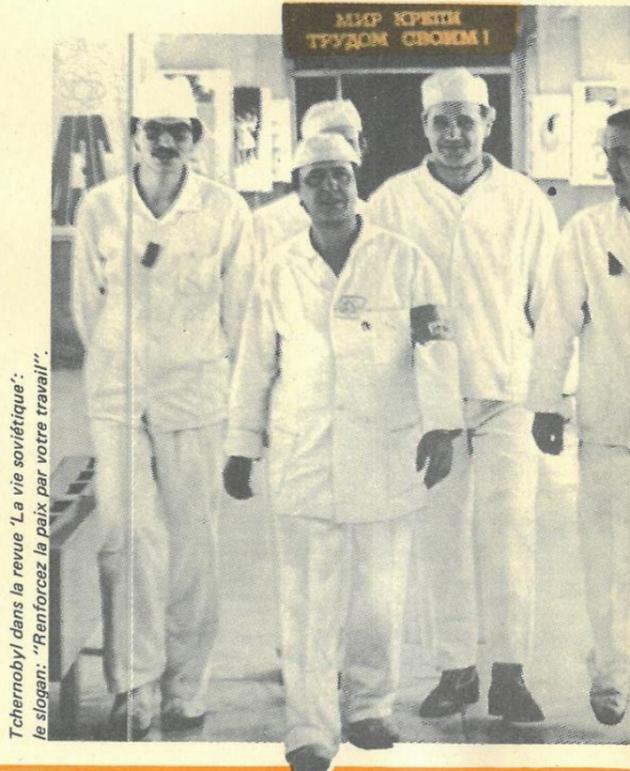
# Une catastrophe prévue

population. Mais les savants soviétiques doivent formuler de telles craintes en termes vagues seulement, sinon leurs articles ne sont pas publiés. Ses avertissements étaient implicites.

L'avis de savants tels que Dollerzhal fut ignoré et la bureaucratie toute-puissante passa par dessus, pour des raisons principalement politiques et économiques. Le gouvernement accordait une haute priorité à l'utilisation de la chaleur résiduelle des réacteurs pour le chauffage urbain; pour cela, il était indispensable qu'ils soient situés près des villes. A cela s'ajoutait un problème de main-d'œuvre. Il est bien plus facile de trouver des travailleurs qualifiés pour construire et entretenir des réacteurs dans la partie européenne de l'URSS que de les envoyer en Sibérie où personne ne veut aller travailler.

Les spécialistes du nucléaire, parmi d'autres, ne savent que trop bien combien il est important d'avoir des procès-verbaux détaillés des accidents même les plus petits. Mais ce que les autorités soviétiques savent bien faire, c'est restreindre la libre circulation de l'information. Dans le système soviétique, les bureaucrates qui rapportent au bureau politique tel ou tel accident sont les mêmes qui sont responsables de la construction des réacteurs. Il n'existe aucun canal d'information indépendant de la région accidentée au gouvernement. Si l'on cherche à comprendre les raisons du silence des autorités soviétiques, il faut bien se rendre compte qu'elles étaient incapables de se comporter autrement!"

1. Newsweek, 12 mai 1986.



Tchernobyl dans la revue "La vie soviétique": le slogan: "Renforcez la paix par votre travail".

## Le nucléaire en URSS

Qu'est-ce que le programme nucléaire soviétique? Les chiffres suivants permettent de le situer:

	nombre de réacteurs en service	nombre de réacteurs en construction ou commandés	part à la production d'électricité du pays
URSS	45	16	11 %
USA	101	29	17 %
France	44	17	65 %
RFA	20	5	31 %
Japon	32	10	26 %
Suisse	5		40 %

C'est le nombre absolu de centrales qui caractérise le volume de l'infrastructure industrielle qui les fabrique. On voit donc que le programme soviétique ne se compare pas vraiment à celui des USA, mais plutôt à celui de la France ou du Japon. Il se trouve qu'il a en commun avec ceux-ci d'avoir progressé avec une brutale régularité ces dix dernières années, tandis que le programme US ou allemand se ralentissait, voire se bloquait sous l'effet combiné des difficultés économiques et du mouvement antinucléaire.

### LE GIGANTISME PLANIFIÉ

Ce programme se singularise par les caractéristiques suivantes:

\* Maintien à côté du type de centrales à eau légère (voir l'article ci-contre "Réaction... d'hypocrisies") de celles du type au graphite RBMK.

	en service	en construction ou en commande
PWR	19	12
RBMK	23	4
+ 1 petit BWR et 2 surgénérateurs		

Les réacteurs au graphite ont une structure modulaire dont les Soviétiques profitent pour agrandir de plus en plus les nouveaux modèles, par simple addition de modules. Le plus grand réacteur du monde est le RBMK d'Jgalino de 1500 MW<sup>1</sup> entré en service depuis 1984. Et les planificateurs projettent des RBMK de 2400 MW à l'unité! Dans les

pays capitalistes développés, on n'a jamais construit de réacteurs au graphite de plus de 660 MW (GB).

\* Développement accéléré du nucléaire pour le chauffage urbain. Les Soviétiques sont les seuls, pour le moment, à construire des réacteurs "chaleur-seulement", dans ce but. C'est le cas à Gorki et Voronezh (500 MW). Ils projettent une série d'autres réacteurs plus grands, combinés chaleur-électricité, donc forcément situés près des grandes villes ( Nuclear News, mars 1986).

\* Restriction débilante de la circulation des informations, même pour les professionnels et impossibilité, par l'absence de libertés politiques, de tout mouvement effectif d'opposition au nucléaire.

Certes, contrairement à l'image simpliste souvent répandue, certains débats existent en URSS. Par exemple, ceux concernant la pollution du lac Baïkal — depuis plus de 20 ans... et la pollution continue! — ou encore ceux portant sur des "problèmes" posés par le nucléaire. Mais ces échanges se font à fleuret moucheté; ils sont confinés dans des limites étroites. Et, surtout, ces discussions ont un impact réduit sur les décisions prises en fin de compte (voir l'article ci-contre de J. Medvedev: "Une catastrophe prévue"). Enfin, elles sont plus d'une fois interrompues brutalement!

Depuis le début du 10e plan quinquennal (1976-1980), le programme nucléaire soviétique a connu une puissante accélération. Pour quelles raisons? L'URSS retire 80% de ses devises (dollars) de la vente de pétrole et de gaz. Elle avait donc misé sur cette carte pour assurer un équilibre de ses échanges extérieurs. Actuellement, elle se trouve prise à la gorge. D'un côté, les coûts de production dans les nouveaux champs pétrolifères de Sibérie augmentent fortement. De l'autre, la demande et le prix du pétrole sur le marché mondial diminuent, depuis 1982. Ainsi, l'Union soviétique voit ses revenus pétroliers baisser d'environ 50% depuis le début de l'année 1986. Dans ce contexte, la course aventuriste au nucléaire ne se fait pas seulement sous l'impulsion des besoins en énergie pour l'électricité et le chauffage. Elle est aussi soutenue par un objectif: réserver les quantités les plus grandes de pétrole pour l'exportation pourvoyeuse de devises... et donner plus de place au nucléaire pour les besoins propres en énergie!

### LA GABEGIE... AUSSI POUR LE NUCLÉAIRE

Toutes les informations disponibles concordent sur un point: le nucléaire soviétique est d'une qualité assez médiocre. Il ne s'agit pas de distribuer de certificats de "sécurité" au nucléaire occidental. Il s'agit de prendre en compte le développement concret du nucléaire en URSS. Il souffre, comme toute l'industrie soviétique, de la mauvaise quali-

té des finitions. Un minimalisme cynique et irresponsable détermine la conception et surtout l'application des systèmes de sécurité. Tous les schémas idéologiques ne changeront rien à l'affaire.

Il est tout simplement vrai que le nucléaire occidental est d'une grande sophistication technique. Ceci peut être expliqué par le niveau technique et industriel supérieur, par la pression constante du mouvement antinucléaire et donc la volonté "d'enfermer le démon dans sa bouteille".

Le "socialisme réel existant" et la planification ne garantissent pas un nucléaire sûr. Tout d'abord parce qu'il n'y a pas de réel socialisme en URSS, mais une société rongée par le cancer bureaucratique. Il ne peut y avoir de socialisme sans démocratie, sans possibilité de gestion par les travailleurs, les techniciens, les savants, sans le maximum de droits pour les citoyens en général, sans un dépérissement des fonctions étatiques et des tâches de conduite de la société par la société elle-même.

Ensuite, parce que le nucléaire reste le nucléaire, avec ses dangers spécifiques et terrifiants, en Suisse ou en URSS. La sophistication technologique américaine ou française n'y change rien.

Enfin, parce qu'une planification par le Bureau politique du Parti communiste — et non pas autogérée et planifiée — ne peut qu'aboutir à la gestion-gabegie, aux dissimulations les plus dangereuses, aux dommages sociaux et économiques payés par la grande majorité de la population.

C'est ce régime, et non le socialisme, qui nourrit la faible productivité industrielle et les déficiences technologiques. Et c'est pour tenter de modifier cette situation — tout en gardant le monopole du pouvoir au Parti-Etat — que Gorbatchev a un besoin lancinant de devises (donc d'exporter du pétrole!) pour importer des biens et des techniques des pays capitalistes développés. Or, non seulement le savoir scientifique accumulé en URSS aurait le potentiel de les concevoir et de les réaliser, mais il aurait, dans le contexte d'une société autogérée, la possibilité de proposer des solutions alternatives à une série d'options techniques produites en Occident.

### TOUS LES DÉFAUTS TYPIQUES

La légèreté avec laquelle les Soviétiques ont conçu le système de sécurité et l'installation de leurs réacteurs PWR est révélée par "l'affaire finlandaise". L'URSS, selon les normes en vigueur chez elle, a livré deux réacteurs PWR - de 440 MW chacun - à la Finlande. Ils sont entrés en service en 1977 et 1981. Les Finlandais, qui ne sont pourtant pas à la pointe de la technologie nucléaire, les ont de suite fait entourer d'enceintes de confinement de conception suédoise, allemande et américaine. En outre, ils ont perfectionné le système de refroidissement de secours par la firme Babcock et Wilcox (US). Sous cette impulsion, les Soviétiques ont décidé d'introduire des perfectionnements analogues dans leurs PWR des années 80. Il n'est même pas exclu que des nouvelles normes aient été adoptées dans des centrales récentes, type graphite, comme celle de Tchernobyl.

Mais tout indique que les décisions concernant la sécurité, quand bien même elles sont adoptées par toutes les instances officielles, échouent sur la grève de l'irresponsa-

bilité et de l'incompétence de la gestion bureaucratique. Le 27 mars 1986, dans le périodique *Literatournaïa Gazeta* de Kiev (Ukraine), une journaliste décrivait, avec les précautions d'usage, les progrès périlleux accomplis sur le chantier nucléaire de Tchernobyl: "L'incapacité et même la mauvaise volonté de la direction technico-administrative pour organiser le travail des brigades (de travailleurs) a fini par entraîner une réduction des normes de réalisation. On a commencé à enregistrer de la fatigue, l'usure des équipements, des machines et mécanismes, des pénuries d'instruments de mesure etc... En un mot, tous les défauts du processus de construction, qui sont malheureusement typiques, apparaissent dans leur évidence, sous des formes extrêmes". (Cité par *Libération*, 9 mai 1986).

Or, en contraste avec cette triste réalité, on peut réunir une collection de déclarations de porte-parole scientifiques de l'URSS ou des pays du COMECON qui font dresser les cheveux sur la tête. Ainsi, Andronik Petrossian, président du Comité d'Etat pour l'usage pacifique de l'énergie nucléaire affirmait haut et fort: "S'il existait ne serait-ce que le moindre danger pour la population, ni l'URSS, ni aucun autre pays socialiste ne construirait de telles centrales."

Le *Spiegel*, du 5 mai 1986, rappelait fort à propos que le père du nucléaire est-allemand, Klaus Fuchs, avait écrit que la philosophie de la sécurité perfectionniste du nucléaire capitaliste aboutissait à: "une conception indéfendable du point de vue économique... (car voulant maîtriser techniquement par toujours plus d'acier et de béton, même l'accident le plus improbable." Belle ironie de l'histoire.

Cette option pro-nucléaire, qui a sa place dans l'idéologie particulière de la bureaucratie, trouve ses répercussions à Cuba, parmi les scientifiques formés à l'école soviétique. Ainsi, Raimundo Franco Parellada, directeur de l'Institut de recherches nucléaires de l'académie des Sciences de Cuba, déclarait à l'occasion de l'accident de Three Mile Island (Harrisburg): "Les réacteurs soviétiques destinés à la production commerciale d'énergie n'ont jamais eu d'accident: ils sont conçus avec une marge de sécurité beaucoup plus large que ceux des Etats-Unis. En URSS, on ne lésine pas sur les mesures de protection, et on ne craint pas de réaliser un investissement initial plus élevé, s'il le faut (sic)"

(*Granma*, 3 juin 1979). L'acte de foi peut voisiner avec le mensonge.

Certes, on pourrait aligner les citations du lobby nucléaire capitaliste contre les précautions et raffinements techniques, jugés "superflus", que lui impose la législation. Une législation qui a été adoptée avec réticence et sous la pression du mouvement anti-nucléaire, de l'opinion publique alertée par ce mouvement, par les accidents et par les prises de position de scientifiques de renom. On pourrait aussi indiquer qu'une distance existe, plus d'une fois, entre des mesures préconisées et leur application. Mais tout cela ne peut diminuer d'un seul gramme la responsabilité particulière de la bureaucratie au pouvoir en Union soviétique. L'option nucléaire, avec toutes ses implications comme les formes de sa réalisation sont des choix effectués par elle seule et appliqués à l'encontre des intérêts de la population!

#### UN ACCIDENT PROBABLE

Cependant, il est utile de relever combien le lobby nucléaire occidental — qui n'hésite pas à faire flèche de tout bois et à installer le mythe d'une différence de nature entre les dangers du nucléaire à l'Est ou à l'Ouest — se réveille brusquement. Jusqu'à maintenant, plus d'un défenseur du nucléaire des pays capitalistes manifestaient une admiration certaine pour la détermination du Kremlin à faire du nucléaire.

La revue du lobby nucléaire américain, *Nuclear News* (février 1984), ne pouvait camoufler son ravissement, après de nombreuses visites des installations soviétiques: "Selon ses plans économiques en cours, l'Union soviétique espère accroître sa puissance nucléaire installée du niveau présent, qui est de 19 GWe<sup>2</sup>, à un niveau qui devrait se situer entre 60 et 80 GWe en 1990. Les plus proches des autres pays du COMECON envisagent un accroissement des 5,5 GWe d'aujourd'hui à 37 GWe. Ces espérances prodigieuses suscitent un scepticisme considérable parmi les experts industriels occidentaux qui se souviennent des projections qu'ils avaient eux-mêmes faites dans les années 60 et encore au début des années 70. Et, pourtant, si l'on prend en considération les circonstances très différentes qui

caractérisent l'Union soviétique, on a le sentiment que l'Est pourrait réussir là où l'Ouest a échoué, ou en tout cas parvenir bien plus près de ses objectifs. Alors qu'à l'Ouest, les principaux obstacles sont les délais, les procédures d'autorisation, la croissance déclinante de la demande d'électricité et les difficultés de financement. Les principaux problèmes de l'URSS, quant à elle, sont d'arriver à raccourcir les délais de construction (ils envisagent une durée de 4 ans) et de réussir à édifier les capacités industrielles nécessaires à la fourniture de composants de haute qualité."

Dans le jeu infernal des probabilités d'accidents nucléaires à travers le monde, il y a malheureusement une certaine logique qui fait que le plus grave accident nucléaire soit survenu en URSS. Car, c'est bien là que se réalise, à un rythme très élevé, un programme de construction et de mise en service de très nombreux réacteurs. Ce programme tend à l'extrême, c'est-à-dire dépasse et déséquilibre, les possibilités et moyens de l'URSS...

Ces jours, la presse et la télévision soviétiques expliquent que Tchernobyl est dramatisé par les "media impérialistes", dans le but de discréditer l'URSS. Certes, les officines de propagande ne vont pas manquer une si belle occasion et lésiner dans leur effort d'attaquer, au-delà de l'URSS, l'idée même du socialisme.

Mais, il ne faudrait pas oublier que ceux qui alimentent l'anti-socialisme et l'anti-communisme, à l'Ouest comme à l'Est, ce sont les bureaucraties au pouvoir, ce sont les maîtres, réformateurs ou pas, du pouvoir du Parti-Etat.

La TV soviétique a censuré la phrase du directeur de l'AIEA (Agence internationale pour l'énergie atomique), lors de sa conférence de presse à Moscou. Il disait la simple vérité: Tchernobyl est le plus grave accident que le monde ait connu. Voilà une censure qui n'est qu'un signe, parmi d'autres, que les dirigeants du Kremlin ne vont surtout pas remettre en question leur programme nucléaire.

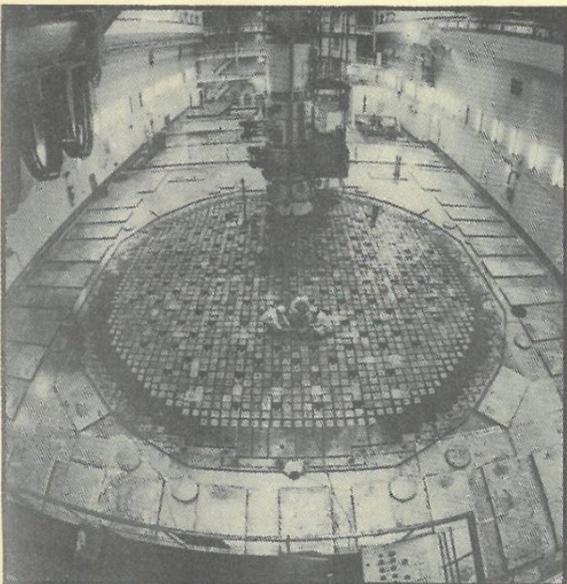
R. L.

1. MW : Mégawatt, 1'000'000 de watts.
2. GWe: Gigawatt, 1'000'000'000 de watts.

## Les types de réacteur:

# Hypocrisies radioactives

S'il faut en croire les autorités et les media occidentaux, quelques voix plus honnêtes mises à part, le type de réacteur RBMK auquel appartiennent les 4 réacteurs de Tchernobyl est une spécialité soviétique inconnue ailleurs. Un tel accident serait par conséquent impossible chez nous!



Le coeur d'une centrale type RBMK.

Le sigle russe RBMK désigne un réacteur modéré au graphite et refroidi à l'eau légère (l'eau du robinet). Le type le plus courant dans le monde est le réacteur modéré et refroidi à l'eau légère pressurisée (PWR) ou bouillante (BWR). Les réacteurs canadiens (CANDU) sont modérés et refroidis à l'eau lourde.

Il existe en Occident une centrale nucléaire dont le réacteur est aussi modéré au graphite et refroidi à l'eau légère, c'est celui de Hanford aux USA, dans l'Etat de Washington. Ce réacteur de 860 MW est mi-civil, mi-militaire, produisant de l'électricité et du plutonium. C'est la plus ancienne centrale nucléaire actuellement encore en service aux USA et sa réputation en matière de sécurité est exécrable.

La France et le Royaume-Uni ont des réacteurs modérés au graphite et refroidis au gaz (gaz carbonique ou hélium). Depuis le début de l'accident de Tchernobyl toutes les vertus offensées du nucléaire occidental ne cessent de mettre la faute sur l'absence à Tchernobyl d'enceinte de confinement (le titanesque dôme extérieur de béton, très

coûteux). Mais comme l'ont quand même signalé quelques journalistes, ni le réacteur de Hanford, ni les réacteurs graphite-gaz français, ni les plus anciens des graphite-gaz britanniques n'ont d'enceinte de confinement!

#### PLUS COMMERCIAL...

Aujourd'hui on se glorifie de la sécurité tellement supérieure des réacteurs à eau légère occidentaux. Cependant, comme le rappelait André Gsponer dans *La Suisse* du 1er mai, les professionnels avaient toujours considéré les réacteurs au graphite comme, intrinsèquement, plus sûrs.

Les réacteurs au graphite sont le plus vieux type de réacteurs, les premiers qu'on ait construits dès les débuts du nucléaire, dans les années 40-50. Dans les années 50, il paraissait évident que les centrales commerciales futures seraient dérivées de ce type-là.

Le réacteur à eau légère s'est imposé pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la sécurité. C'était le modèle qui avait été développé pour les moteurs des sous-marins US, parce qu'à puissance égale, il avait un volume très petit. Mais, ce petit volume présageait des risques d'échauffement inquiétants. Par contre, le réacteur au graphite semblait d'autant plus sûr que les possibilités d'échauffement étaient moindres, vu la dispersion du combustible dans un grand volume de graphite (je simplifie beaucoup l'explication, RL).

L'avantage du réacteur à eau légère était strictement commercial. Il était moins cher parce que sa production avait été industrialisée à grande échelle aux frais du budget de la marine. Mais du point de vue sécurité, il paraissait un pari osé. C'est bien pour cela que l'enceinte de confinement a été inventée pour lui!

Dès les années 60, les réacteurs à eau légère Westinghouse (PWR) et General Electric (BWR) partaient à la conquête du marché mondial. Les Français, après avoir construit, jusqu'au début des années 70, 7 centrales commerciales au graphite (dont Chinon 2 et 3, Saint-Laurent-des-Eaux 1 et 2, et Bugey 1) renonçaient, un peu la mort dans l'âme, à cette filière pour se mettre au PWR dans le but d'en exporter. Le Royaume-Uni faisait le choix opposé: poursuivre et perfectionner ses réacteurs au graphite, se coupant par là des marchés d'exportation.

Il est possible qu'aujourd'hui les réacteurs à eau légère occidentaux soient plus sûrs. Est-ce à cause des qualités intrinsèques du type? Non, c'est parce qu'ils ont concentré sur eux toutes les études et les perfectionnements et qu'on leur a ajouté de nombreuses sophistications, en grande partie sous la pression des antinucléaires.

#### UNE ADMIRATION CONTENUE

Certainement, la combinaison graphite-eau légère du RBMK soviétique est malheureuse, puisqu'elle accroît les

possibilités d'inflammation du graphite en cas d'échauffement accidentel. La qualité générale de la technologie nucléaire soviétique, sa mise en oeuvre concrète ont été critiquées par les experts occidentaux. Mais jusqu'à aujourd'hui, ni le choix du type RBMK lui-même, ni vraiment l'absence d'enceinte de confinement pour ce type de réacteur ont été la cible des critiques.

Mieux, c'est le culot irresponsable des Soviétiques de construire des PWR sans enceinte de confinement qui suscitait parfois une certaine envie parmi le lobby nucléaire occidental. Par exemple, *Nuclear News*, de février 1984, écrivait: "L'aspect du type soviétique de réacteur PWR de 440 MWe qui a été le plus critiqué par les observateurs occidentaux est l'absence de bâtiment de confinement résistant à la pression. Les ingénieurs soviétiques répondent en faisant remarquer que leurs réacteurs et leurs circuits primaires de refroidissement sont placés dans des voûtes de béton scellées qui, en cas d'accident par perte de liquide de refroidissement, constitueraient autant de chambres d'atténuation de la pression et n'offriraient à une fuite de produits de fission qu'un chemin très tortueux. Une telle approche alternative pourrait être très intéressante à méditer par les ingénieurs occidentaux qui proposent justement des confinements avec ouverture d'échappement ou qui étudient des mécanismes de rétention sélective des produits de fission (en cas de fuite accidentelle, RL)."

Et, en Suisse, face à la hausse des coûts du nucléaire, donc à la mise en question relative de sa rentabilité, l'idée n'a-t-elle pas été caressée par des défenseurs, haut placés, du nucléaire de se défaire du coût très important (plus de 35%) des enceintes de confinement? Rentabiliser un investissement peut aisément pousser certains à enjamber toutes les enceintes.

R. L.

#### UNE CHANCE SUR DEUX

La commission de réglementation nucléaire des USA (NRC) avait calculé en 1982 que la probabilité de fusion du coeur d'une centrale, qu'elle soit très partielle comme à Three Mile Island, en 1979, ou plus grave comme à Tchernobyl, est de 1 sur 500 par année. Il y aurait donc un tel accident par an s'il y avait 500 réacteurs en service. Il y en a actuellement dans le monde 370, il y en aura 540 en 1992. Récemment, la NRC admettait devant le Congrès qu'elle voyait une chance sur deux pour qu'un autre Three Mile Island arrive aux USA dans les 20 ans qui viennent. (*The Economist*, 10 mai 1986).

Convention horlogère :

# NON À LA CCT, POURQUOI ?

ment les obligations issues de l'application de la LPP et de la CCT. Dorénavant, ce ne sera plus le cas : mains libres à l'anti-sociale LPP !

\* La suppression de l'obligation de cotiser avant 25 ans — ce qui est la norme LPP — peut affecter toutes les catégories salariales. En effet, 5 ans de cotisation en moins se font sentir sur la rente finale ; sans même compter les intérêts sur le capital constitué en 5 ans et qui courent sur toute la durée de la vie active (40 ans).

\* Enfin, pour une entreprise dont une partie importante des salariés est jeune et les salaires relativement bas, l'économie est la plus forte avec le nouveau système. La

tendues" pour reconduire l'accord conventionnel ? Pour reconnaître que la revendication était sans objet ? Pour le plaisir de revenir les mains vides ? Sa témérité a des limites.

Risquons une hypothèse. Xerxès, Roi des Perses, fit mettre à mort le messager qui lui apporta la défaite de ses armées devant les Grecs. Xerxès-Thorel procède de la même logique avec le PSO qui lui explique la défaite subie dans les négociations. Sans vouloir sonder son âme, il semble que Thorel, négociateur tendu, n'a plus la distance critique nécessaire pour reconnaître la réalité. Il perd ses nerfs.

## "Economies de cotisations patronales"

"En conclusion, pour répondre à votre question, il est possible d'affirmer que la CCT restait applicable après l'entrée en vigueur de la LPP, chaque fois que ses dispositions étaient plus favorables aux travailleurs que celles de la LPP."

"En ce qui concerne la seconde question que vous me posez, il découle des considérations qui précèdent, que le non-renouvellement de l'accord est de nature à entraîner d'importantes économies de cotisation patronale pour certaines entreprises.

En effet, si, par hypothèse de travail, l'on imagine le cas d'une entreprise n'ayant dans son personnel que des jeunes travailleurs, âgés de moins de 25 ans, il apparaît que, en cas de non-renouvellement de l'accord, l'employeur n'aura à sa charge, au titre de la prévoyance professionnelle, que les cotisations relativement minimales couvrant le risque de décès et d'invalidité.

En revanche, si l'accord est maintenu, à cette prestation découlant de la LPP s'ajoute celle prévue par le chiffre 1.2. de l'accord.

De façon générale, comme on l'a

vu ci-dessus, l'accord n'étant applicable que dans la mesure où il est plus favorable aux travailleurs que la LPP, il est évident que le non-renouvellement de l'accord se traduira par une économie de cotisations patronales."

"La consultation part de l'hypothèse (...) que par le versement de cotisations découlant de l'accord, s'ajoutant à celles prévues par la LPP, les travailleurs pourront bénéficier de prestations plus étendues au moment de leur retraite.

Si tel ne devait pas être le cas, par exemple si les cotisations imposées par l'accord pour les travailleurs de moins de 25 ans ne se traduisaient que par un mode de financement différent du fond de prévoyance, les prestations versées étant finalement identiques à celles prévues par la LPP, je ne saurais bien évidemment considérer qu'il est plus favorable aux travailleurs de cotiser durant quelques années supplémentaires."

Extrait de l'Avis de Droit établi par Me R.C. Cramer. Vous pouvez demander le texte auprès du PSO à Genève.

moyenne générale des 5 o/o de la masse salariale invoqué par Thorel pourrait bien, ici, tendre vers zéro, en pourcentage des salaires effectifs. Alors que tout permettrait de combiner, au mieux pour tous les salariés, les dispositions LPP et CCT.

Ceci permet de dévoiler le non-sens de comparaisons générales faites en pourcentage de la masse salariale. Premièrement, Thorel compare ce qui ne peut l'être : des pourcentages de 1984 (avant la LPP) avec des pourcentages de 1985 (depuis la LPP), alors que l'enjeu était le maintien d'une solution plus favorable, issue de la combinaison LPP-CCT. Deuxièmement, une partie de la masse salariale (jeunes, bas salaires) est soustraite à toute obligation. Là, les patrons n'auront même pas à payer le 3 o/o invoqué par Thorel.

### Le roi... des Perses

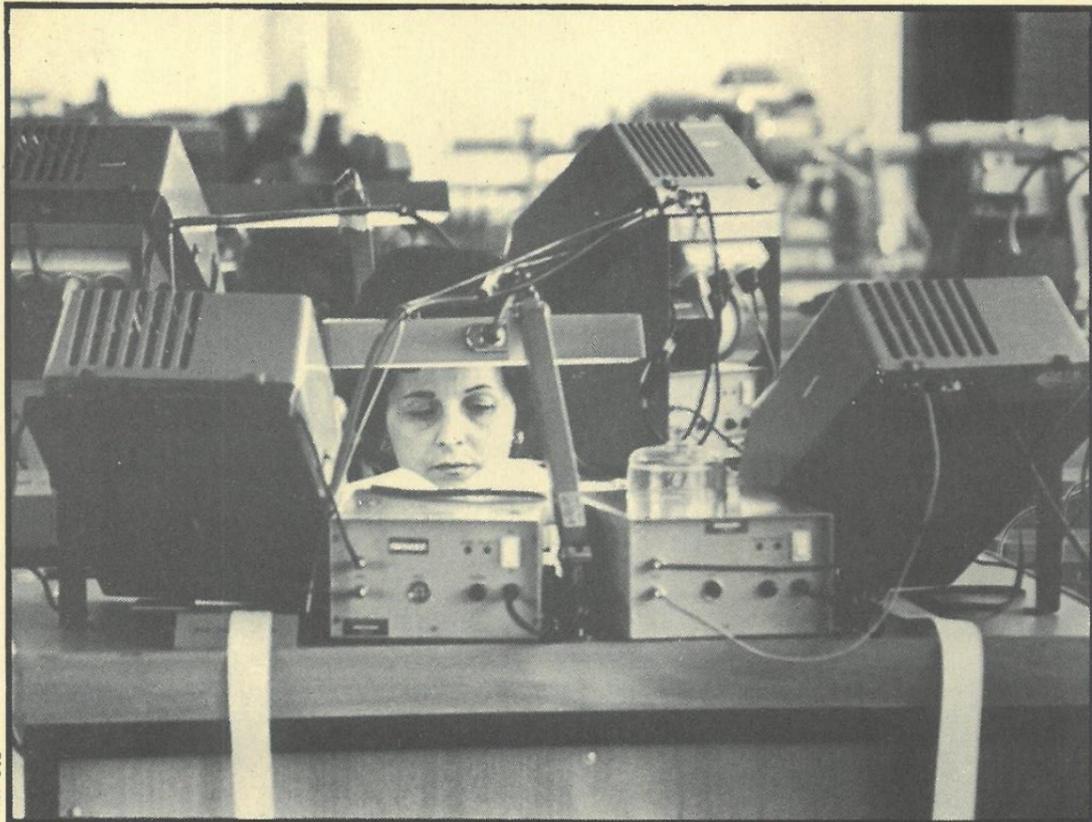
Une question légitime : si la LPP était si avantageuse, pourquoi J.-P. Thorel aurait-il pris le risque d'ouvrir des "négociations

Pourtant, n'est-ce pas lui qui, dans un entretien accordé à La Brèche déclarait : "le cahier de revendications (horlogerie) est prêt, mais sans mobilisation nous ne ferons pas reculer les patrons" ? La mobilisation n'a pas été organisée. Quant à l'information régulière de toute la base, sur le déroulement des négociations, elle n'a pas été faite. Seuls les syndiqués de Genève ont suivi l'affaire. L'énergie déployée par le secrétaire genevois contre le PSO pourrait être positivement réorientée vers l'information de tous les travailleurs/euses de l'horlogerie, au-delà des frontières genevoises. Maintenant, il ne reste plus qu'à combattre, dans tous les cas possibles, les aberrations sociales introduites par la LPP. Le PSO, avec la FTMH, sera de toutes ces luttes.

A. Dubois.

1. La Brèche, No 243-44, "Convention horlogère : un marché de dupes", 13 décembre 1980.

2. La Brèche, No 337, 16 mars 1985.



Interfoto

## THOREL A LA PAROLE

Au sujet de la nouvelle convention collective. — Le Parti socialiste ouvrier (PSO) a diffusé un tract dans un certain nombre d'entreprises horlogères pour communiquer son opinion sur le résultat des négociations en vue du renouvellement de la convention collective de travail. Dans son argumentation, le PSO donne des renseignements erronés.

Concernant le deuxième pilier, le PSO prétend que le patronat fait une économie en passant du système qui était prévu par la CCT au système prévu par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle. Cette affirmation est fautive.

En effet, la convention collective obligeait le patron à payer 3% des salaires, plafonnés à 36 000 fr., comme cotisation au deuxième pilier. Si le même patron s'est aligné sur la loi fédérale, il devra payer au minimum 5% de la masse salariale, sans plafonnement, pour le deuxième pilier. Il est donc impossible qu'il y ait des économies réalisées par le patron.

Néanmoins, sur ce problème du deuxième pilier, les bas salaires pourraient être, dans certains cas, défavorisés. La FTMH s'occupera de corriger ces distorsions du système de la loi fédérale.

La quasi-totalité des entreprises genevoises ont des caisses de prévoyance plus favorables que les minima prévus par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle et, par conséquent, plus favorables que ce qu'exigeait la convention collective.

Le PSO affirme encore que la nouvelle CCT ouvre la porte à la flexibilité et au travail de nuit des femmes. Il s'agit là de mensonges et de mauvaise foi.

En effet, la convention collective prévoit que tout employeur désirant introduire du travail de nuit devra obligatoirement obtenir l'accord de la FTMH. La porte n'est donc pas ouverte; elle est plutôt fermée. Le patron devra donc négocier, payer pour obtenir l'accord de la FTMH. Et, comme à son habitude, la FTMH ne conclura jamais un accord sans avoir préalablement consulté les travailleurs concernés.

Le PSO dit encore que les négociations ont été des palabres et qu'il n'y a eu qu'une seule information en tout et pour tout sur ces négociations. Là encore, il s'agit d'un mensonge. Le soussigné a participé personnellement aux négociations. Il peut certifier que ce n'était pas des palabres, mais des négociations tendues, serrées, extrêmement difficiles. Quant à l'information, elle s'est faite chaque mois par des envois personnels à domicile.

La FTMH est un syndicat fort et responsable. Vous le savez, nous n'avons pas l'habitude de nous vendre pour rien. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que cette nouvelle convention collective de travail est le fruit d'une très grande opiniâtreté et d'une très grande ténacité des négociateurs.

Soyez assurés que nous n'osons même pas espérer, à l'ouverture des négociations, un résultat aussi remarquable. Cette convention est un succès. Vous pourrez comparer, si vous le désirez, avec toutes les autres conventions en vigueur dans le pays. D'ores et déjà, certains autres syndicats nous demandent de leur fournir les textes pour qu'ils puissent s'en inspirer.

L'action du Parti socialiste ouvrier est une mauvaise action, qui tend à affaiblir le syndicat. La seule réaction face à ses insinuations, c'est de serrer les rangs, de renforcer l'organisation pour de nouveaux succès.

J.-P. Thorel

Non content d'avoir liquidé des milliers d'emplois, le patronat horloger veut, aujourd'hui, "assouplir" travailleurs/euses : horaires flexibles, travail de nuit... le week-end si nécessaire. Un autre objectif : économiser ses sous pour la prévoyance vieillesse (2ème pilier).

A ces défis, la Convention collective (CCT) de l'horlogerie, 1986 - 1991, ne répond pas. Notre opinion n'est pas partagée par Jean-Pierre Thorel, secrétaire de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) à Genève (voir encart ci-contre : "J.-P. Thorel a la parole").

Face aux projets patronaux de flexibilisation, deux voies s'offraient à la direction de la FTMH. Soit elle se battait pour des revendications précises et ressenties : 35 heures pour le travail en deux équipes, 30 heures pour les trois équipes, un NON sec au travail de nuit des femmes. Objectif difficile à atteindre mais susceptible de créer un rapport de forces dans la branche pour négocier et chiffrer les concessions patronales.

Soit, elle acceptait la vague... c'est-à-dire le piège du rapport de forces local. Là où la menace du chômage peut-être brandie, le patron dira : "mieux vaut travailler la nuit que pas du tout, n'est-ce pas Madame ?".

La signature d'une clause caoutchouc, stipulant "l'accord de la FTMH est nécessaire pour introduire le travail de nuit" montre que la direction syndicale est disposée à s'engager... sur la voie pavée par les patrons.

### Hélas... un précédent

Il peut paraître inutile de polémiquer pour savoir si une porte est moitié ouverte ou moitié fermée. Hélas, il y a un précédent. En 1980, les clauses sur l'emploi de la CCT (1980 - 1986) étaient censées fermer la porte aux licenciements. Nous disions alors que c'était un leurre 1. Maintenant, on peut juger sur pièces : la porte était ouverte aux 30'000 licenciements et aux plans sociaux misérables (en-dessous de celui de la Bulova en 1976).

Les faits, plus têtus que les rodontades, montreront où et comment la direction de la FTMH organisera la lutte contre la flexibilité et le travail de nuit des femmes, contre la détérioration planifiée des conditions de travail avec leurs conséquences pour la santé.

### Les patrons empochent

La nouvelle CCT réserve une surprise : l'accord conventionnel sur la prévoyance vieillesse — de 1977 et renouvelé en 1980 — passe à la trappe. L'anti-sociale Loi fédérale

sur la prévoyance professionnelle, vieillesse (LPP), entrée en vigueur le 1er janvier 1985, est dorénavant seul maître à bord. Les travailleurs y perdent, les patrons y gagnent. Le PSO l'a expliqué par tract. J.-P. Thorel s'est fâché... tout rose. On le comprend : nous avons raison. Un avis de droit le confirme (voir encart ci-contre : "Economies patronales"). Nous maintenons donc ce que nous avons dit : la vérité.

\* Thorel concède que les plus "défavorisés" pourraient en pâtir. Un point central de notre critique est donc accepté. Tout le monde sait que la LPP ne prévoit des cotisations (employeurs - employés) qu'à partir du seuil de 17'280 francs de salaire annuel. A petit salaire... encore plus petite rente. Alors J.-P., comment peut-on signer une CCT qui pénalise les plus défavorisés au nom de modestes avantages d'ensemble ? (voir encart : "Des résultats de la CCT"). Il en va

### Des résultats de la CCT

- 40 heures au 1.1.1988 (sans réduction de salaire). Depuis octobre 1985, les horlogers ont les 41 heures.
- 100 o/o du 13ème mois depuis le 1.1.1987. Actuellement, 70 o/o depuis janvier 1985.
- Maintien des bons Prevhor.

La CCT a été acceptée à la Conférence d'industrie FTMH du 13 avril 86 par 60 délégués contre 15. Le patronat fera connaître sa réponse d'ici fin mai.

de l'intégrité morale.

\* Que ce serait-il passé dans environ un tiers des entreprises horlogères qui appliquent le minimum LPP-CCT si l'accord de 77 avait été reconduit, voire amélioré ? Dans ce cas, où se combinerait LPP et CCT, ce qui est tout-à-fait possible, la solution la plus favorable aux travailleurs s'appliquerait. Le calcul de la cotisation (donc de la rente) se ferait à l'avantage du meilleur résultat, en comparant respective-

Débat sur l'avortement au Nicaragua:

# Le tabou est levé

Le drame des avortements clandestins est resté ignoré au Nicaragua comme il l'est partout ailleurs. Mais lorsque *Barricada* (organe du Front Sandiniste de Libération Nationale) a publié les résultats de l'enquête de la docteure Ligia Altamirano, gynécologue à l'hôpital Bertha Calderon de Managua (cf. encart), le tabou a enfin été levé: "Les statistiques sont effarantes, mais elles ne peuvent traduire l'ampleur des drames. Après six ans et demi de révolution, on a très peu entrepris sur ce sujet. (...) La loi est obsolète et inhumaine. Le droit d'une femme de décider librement de sa propre destinée est foulé aux pieds." (*Barricada*, 19.11. 85).

Pour avorter, une femme doit passer devant une commission de trois médecins et présenter une demande de son conjoint ou d'un proche parent. "La loi fixe qui doit demander l'interruption de la grossesse et ce n'est pas la femme, qui la vit dans son corps. Ce doit être une autre personne, le conjoint! Or, une grande majorité des femmes n'ont pas de maris... C'est une loi humiliante pour les femmes. Elles se voient obligées de recourir à l'avortement illégal" explique Vilma Castillo (*Barricada*, 25.11. 85).

L'application stricte de la loi n'autorise que l'avortement pour motif médico-thérapeutique. Ainsi, si "une femme vient demander un avortement à l'hôpital pour un motif social, familial ou économique, que se passe-t-il? Nous, à l'hôpital, on ne peut pas le faire, mais on sait qu'elle va se débrouiller dehors et nous attendons qu'elle revienne infectée, ensanglantée! On en voit qui meurent, d'autres qui restent mutilées car il faut leur enlever l'utérus" (D. Torres, *Barricada*, 25.11.85).

Mais dans les limites de la loi, les médecins résistent: "Ils ont une double morale, continue la Docteure Torres, ils disent que ce n'est pas moral, mais nous savons que la femme va se faire avorter à l'extérieur, parfois par le médecin même qui le lui a refusé... On peut se demander jusqu'à quel point la situation actuelle ne joue pas leur jeu, leur donnant l'occasion de continuer ainsi et d'encaisser".

## Des lois bourgeoises et sexistes

Les yeux se sont dessillés peu à peu. Le Code pénal en vigueur est hérité de la tradition coloniale. La loi maintient l'avortement comme délit de droit public et la femme peut être condamnée à une peine de un à quatre ans de prison. Mais en cas d'avortement causé par un viol, délit de droit privé, le violeur ne risque que six mois à deux ans de prison. Comble d'une loi hypocrite et sexiste!

L'ouverture du débat a déjà des effets concrets. A Nandaime, une femme est dénoncée pour avoir pratiqué un avortement illégal. Une mobilisation protège la femme lorsque l'officier de police vient pour l'arrêter. Le lieutenant de police de la ville se voit contraint de déclarer: "Nous ne voulons pas salir l'image de la police sandiniste qui est un organe de notre révolution ou la présenter comme opposée aux intérêts des masses. L'idée persiste que les femmes qui sont victimes de l'avortement doivent être punies, plutôt que ceux qui en tirent profit. En d'autres termes que les victimes et non les criminels doivent être poursuivis. Je ne suis pas d'accord avec cela". (*Barricada*, 23.11.85).

## Des opinions partagées

Dans un pays de tradition catholique, marqué par les campagnes de planification familiale imposées par l'impérialisme américain, saigné par des guerres et des catastrophes

naturelles, comment réagit la population?

Esteli a perdu un quart de sa population dans la lutte contre Somoza. Les femmes portent aujourd'hui presque tout le fardeau de la vie quotidienne. Le blocus économique restreint au minimum les moyens de survie. Chaque enfant est donc à la fois un espoir et une charge. "Une maison sans enfant n'est pas un foyer heureux", dit Gloria Castillo, membres des mères des héros et martyrs. Elle-même a perdu un fils dans la lutte contre Somoza et un autre contre les contras. Et de continuer: "Mais une maison où la mère est désespérée car elle ne peut nourrir un enfant de plus n'est plus un foyer heureux. Ce n'est pas gai pour la mère ni pour les enfants. Alors je pense que l'avortement devrait être légalisé et je pense qu'il le sera".

## LE VOILE EST LEVÉ

Le 19 novembre 1985, *Barricada* publie les résultats cinglants d'une étude de médecins et travailleurs sociaux faite à l'hôpital Bertha Calderon de Managua.

De mars 1983 à juin 1985, ce seul hôpital a admis 8752 femmes souffrant de complications consécutives à des avortements illégaux. Ce chiffre représentait dix patientes par jour et 45% de toutes les admissions de cet hôpital.

Sur 109 cas étudiés: 10% des femmes sont mortes, 26,2% ont dû subir des hystérectomies et sont donc stériles (16% de ces femmes stérilisées n'avaient pas d'enfants).

Chacun de ces cas graves coûte en moyenne 96 571 cordobas à l'hôpital, alors qu'un avortement en hôpital, pratiqué dans de bonnes conditions coûterait tout juste 150 cordobas.

Une institutrice, Marlène, pense que l'avortement doit être légalisé mais, "ce n'est pas le bon moment pour soulever la controverse sur l'avortement. C'est un peuple très religieux, la plupart d'entre nous sommes catholiques. Légaliser l'avortement maintenant donnerait aux contras un motif de plus pour attaquer notre politique". Pour une autre femme: "D'accord pour la légalisation. Mais personnellement, je ne pourrais jamais avorter car je suis croyante. Le sacrifice n'est pas nouveau pour moi. Je pense que chacun a le droit de naître".

Participant à la table ronde de *Barricada* (25.11.85), une pédiatre, Lilian Icaza précise: "Au Nicaragua, il existe un matriarcat de fait. La figure masculine est sporadiquement au foyer. Que fait cette femme quand elle est enceinte pour la cinquième ou sixième fois? Elle se fait avorter et beaucoup meurent. Alors il reste des enfants abandonnés, déambulant parce que personne ne peut s'en occuper. Comme pédiatre, je me vois dans l'obligation de défendre ces enfants et leurs droits. Dans l'état actuel, on ne les défend pas! On les con-

damne à l'abandon. Et comme femme, je dois défendre le droit des femmes à décider elles-mêmes, y compris le droit d'avorter. Aujourd'hui, nous n'avons pas de droit."

Il y a bien entendu des résistances dans le corps médical, l'objection de conscience est brandie comme partout ailleurs, surtout dans les sociétés fortement marquées par une culture religieuse. Le Dr Julio Quezado, précise sans ambiguïté: "C'est évident, il y a des problèmes avec les médecins. Mais je crois que ce ne sont pas seulement des préjugés, ce sont des problèmes politiques. Bien des médecins s'opposent de manière systématique à la légalisation de l'avortement. Ils s'opposent à tout ce qui est progrès... La Révolution n'a pas créé l'avortement, il est évident que c'est un problème politique et social. Et un changement de cette situation implique aussi un changement politique. L'opposition est là!" (*Barricada*, 25.11.85).

## Droit des femmes et politique démographique

Les mesures coercitives imposées par les organismes impérialistes provoquent des résistances bien compréhensibles à toute mesure de planification familiale. Habituellement, les opposants à une libéralisation de l'avortement appliquent cet argument au débat actuel. Pour la hiérarchie catholique, la "plaie de l'avortement" commence par le fait de laisser les femmes utiliser les contraceptifs. Il faut engager une "bataille ferme contre le contrôle des naissances" qui est légal au Nicaragua.

Plus subtil, *El Nuevo Diario*, proche du gouvernement, prétend que, comme la libéralisation de l'avortement s'est faite dans les pays impérialistes, les sandinistes ne devraient pas la légaliser eux aussi, parce que la "politique de la Révolution doit être "nouvelle" et "originale". L'idée que les femmes ont le droit de contrôler leur corps vient du monde capitaliste avec le féminisme extrême!". Cette démagogie ne fait que masquer un rejet profond d'accorder aux femmes le droit de choisir et de les considérer comme citoyennes à part entière, responsables de leurs actes et de leur participation à la défense de la révolution.

Par ailleurs, y compris pour de fervents sandinistes, "la révolution a besoin de plus d'enfants. ... En changeant la situation de guerre, nous pourrions investir plus pour le développement des enfants. (...) Sinon, qui garantira l'avenir du Nicaragua?". En effet, vu le nombre impressionnant de jeunes tués par la guerre, de nombreux Nicaraguayens estiment que les femmes peuvent être une "contribution essentielle à la révolution en faisant beaucoup d'enfants". Cette position traditionnelle — la femme-mère avant

tout — traverse toutes les couches de la population, et se rencontre aussi au sein de l'AMNLAE (organisation des femmes nicaraguayennes).

Vilma Castillo démontre fermement ces arguments: "Historiquement, on a toujours manipulé la capacité reproductive des femmes.

## L'ILLÉGALITÉ: FEMMES DOUBLEMENT PÉNALISÉES

La commandante Doris Tijerino dénonça dans *Barricada* (9.12.85) les prix exorbitants des avortements illégaux pratiqués dans les cliniques privées. "Nous savons que certains médecins demandent 50 000 cordobas pour un avortement illégal. Il y a trois ans, ils le faisaient pour 6000. L'illégalité de l'avortement leur permet de s'enrichir de la tragédie de femmes, tragédie qui parfois même se solde par la mort de ces femmes". De tels tarifs prohibitifs contraignent la majorité des femmes pauvres à recourir aux avorteurs-bouchers. Pratiqué par un non-spécialiste, un tel avortement avec sonde (77% des cas) ou avec curetage (10%) ou autres moyens dangereux, coûte 2000 à 3000 cordobas minimum.

On a toujours invoqué la nécessité de peupler le pays. Quel est le résultat? Des enfants non désirés, des enfants abandonnés, des enfants maltraités. Aucune loi, aucune politique démographique ne peuvent éviter d'utiliser la femme et sa capacité reproductive... Dans ce pays, il existe une grande irresponsabilité paternelle. Avoir des enfants doit être un acte conscient". (*Barricada*, 25.11.85).

Limiter l'argumentation — pour ou contre la libéralisation de l'avortement au Nicaragua — à l'état de guerre, la pauvreté, la situation économique, évite la question centrale: le droit des femmes de choisir leur vie. De nombreux responsables connus du FSLN se sont prononcés publiquement pour une vaste campagne afin de convaincre les femmes, la population, le personnel médical de rejeter les divers préjugés et de préparer une dépénalisation de l'avortement. La mobilisation des femmes va être décisive pour la formulation de la nouvelle loi et pour son application dans le sens de l'émancipation des femmes. L'ensemble du problème doit être pris en main: information sexuelle intégrée aux programmes scolaires, aux projets de santé, diffusion de contraceptifs et large information, soins accrus aux femmes enceintes... mais aucun de ces aspects n'évite la solution légale urgente à l'avortement. "Il n'y a pas d'alternative à la légalisation" conclut la docteure Norori, actuelle responsable du programme de la femme au sein du Ministère de la santé de Managua.

M. Thé. Sautebin



Un livre de Joseph Lelyveld:

# RACISME AU QUOTIDIEN

Joseph Lelyveld, reporter au New York Times, expulsé d'Afrique du Sud en 1966, parce que ses articles nuisaient à l'image de leur pays que ses dirigeants cherchaient à promouvoir. En 1980, il obtient à nouveau l'autorisation de se rendre dans ce pays. Trois ans de séjour lui fournissent la matière de ce récit: "L'apartheid au jour le jour" (Presses de la Cité, Paris, 1986).

Observateur minutieux, scrupuleux et sensible Lelyveld expose le monstre social qu'est l'Afrique du Sud. Les insti-

tutions racistes compartimentent la vie publique dans ses moindres aspects. Quelques exemples, recueillis au fil des pages, parlent d'eux-mêmes, nous les citons ci-contre.

Ces faits divers se déroulent dans une société industrialisée assez semblable à la nôtre. Les informations qui en rendent compte sont exceptionnelles dans la presse de notre pays.

Derrière ces "anecdotes" atroces, on voit bien l'horreur de cette société, de cet Etat qui refuse la dignité humaine aux 85% (28 millions) de ses habitants. Ce livre révèle crûment ce partenaire de choix de "notre" Conseil fédéral...

Au-delà du tableau de cette société, Lelyveld analyse les processus historiques, économiques qui expliquent cet Etat. Il met en évidence les intérêts, les privilèges qui soudent la communauté blanche et qu'assure une oppression raciste destinée à empêcher l'expression de l'identité nationale des masses noires. Lelyveld met également en évidence le système d'alliances international qui conforte ce système. Il montre la compréhension qu'a le capitalisme sud-africain de la dynamique sociale que stimulerait la conquête des libertés politiques, et ainsi le fait que celui-ci ne briserait en aucun cas l'apartheid, quand bien même il se livrerait à des changements cosmétiques destinés à illusionner.

Cet ouvrage constitue un support indispensable à la réflexion de chacun(e) qui cherche à comprendre les affrontements qui croissent dans ce pays. Il expose le lien intime qui unit les revendications sociales, nationales et la destruction de l'Etat raciste afrikaner.

Claude Leuwen

## Recherche d'enfant: interdit!

"Rares sont les Noirs qui n'ont pas fait l'expérience des tribunaux, soit comme accusés soit comme parents d'accusés. Plus rares encore sont les Blancs qui savent où et comment ces procès se déroulent et qui y assistent. (...) J'avais tout à apprendre sur le sujet mais un échange de questions et de réponses s'est gravé dans ma mémoire.

— Que faisiez-vous à Johannesburg? demanda le président du tribunal, un fonctionnaire blanc en robe noire et qui portait à cette époque le titre de "commissaire bantou".  
— Je cherchais mon enfant.  
— Où est votre enfant?  
— Perdu.  
— Quatorze jours, décida le commissaire."

## Erreur de classement!

"Cynthia Freeman avait la peau blanche, des cheveux blonds et les yeux bleus. Née d'un père blanc et d'une mère métisse. (...) A Johannesburg elle avait d'abord habité dans un hôtel pour Métis puis à Hillbrow où elle avait vécu avec un Blanc qui l'avait abandonnée en lui laissant un enfant. (...) Quand elle fut arrêtée elle ne nia pas sa classification raciale mais son avocat joua sur le fait que la définition de métis selon le Group Areas Act n'était pas la même que celle du système de classification. En tant que personne objectivement blanche et généralement reconnue comme blanche elle satisfaisait aux normes raciales. De plus elle avait besoin d'un logement pour elle et son enfant et ne pouvait être reconnue coupable s'il n'y avait pas d'autre endroit disponible. (...)

Pourquoi ne pas être retournée à l'hôtel pour Métis? lui demanda le procureur.

— Je n'ai pas essayé, reconnut-elle.

— Vous n'avez donc pas fait toutes les démarches nécessaires? demanda le procureur et comme elle ne répondait pas

il ajouta: J'aimerais avoir une réponse, Miss Freeman.

— Non, dit-elle d'une voix faible, il y a tellement de gens qui cherchent un logement. J'étais sûre que ce serait complet.

Elle reconnut ensuite qu'elle avait fait une demande pour résider dans la zone blanche mais que l'autorisation lui avait été refusée.

— Et malgré cela vous êtes restée dans cet appartement?

— Je n'avais pas le choix.

— Vous aviez le choix, Miss Freeman.

— Non, je n'avais pas le choix.

— Vous aviez l'hôtel.

— J'avais l'hôtel, fit-elle alors avec un rire amer qui résonna comme une plainte.

Restait encore à examiner l'argument selon lequel elle était objectivement blanche.

— Miss Freeman, comment vous classez-vous vous-même? commença le procureur.

— J'ai toujours été considérée comme blanche.

— Je vous parle de vous en tant qu'individu. Comment vous classez-vous?

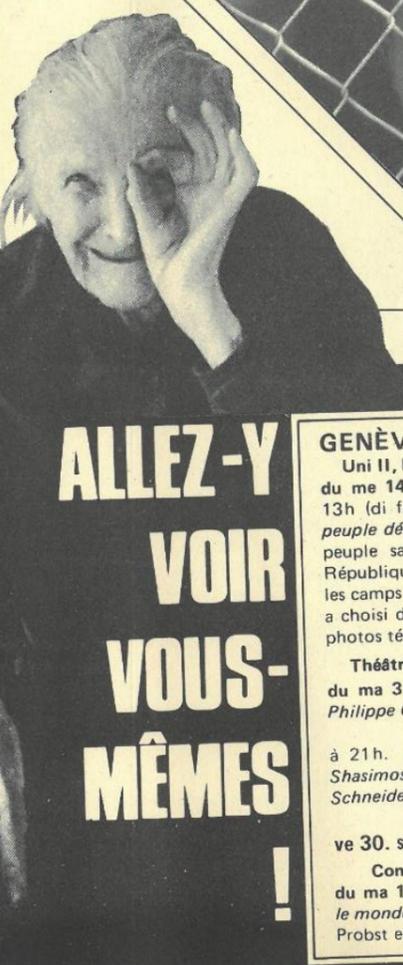
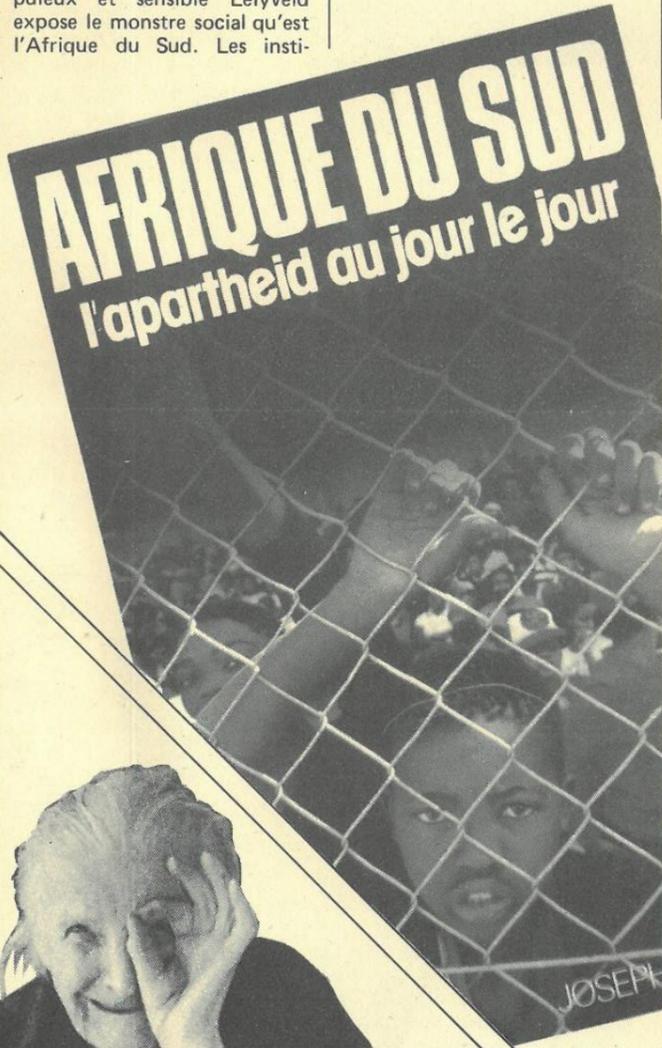
— Je me classe moi-même comme blanche, bien qu'officiellement je sois métisse.

— Vous vous classez comme blanche?

— Oui, et mon petit garçon aussi.

Mais, poursuivit le procureur, elle devait bien savoir que des Métis et des Indiens avaient emménagé dans son immeuble. Pourquoi, si elle considérait vraiment son enfant comme blanc, le faisait-elle vivre dans un immeuble habité par des Métis et des Indiens? Elle répondit qu'elle n'avait nulle part où aller. Mais ne pouvait-elle pas faire comme les autres Blancs et s'installer dans un immeuble réservé aux Blancs? (...)

Le procureur rendit son oracle: "Elle pouvait passer pour blanche mais il était évident qu'elle n'était pas blanche". (...) En conséquence, elle était reconnue coupable et passible de 50 jours de prison si elle ne quittait pas son appartement."



**ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES!**

## GENÈVE

Uni II, hall central, 24, rue du Général-Dufour du ma 14 au sa 31 mai, de 8h à 22h, sa de 8h à 13h (di fermé): expo — photos *Peuple sahraoui, peuple défi*, organisée par le Comité de soutien au peuple sahraoui à l'occasion des dix ans de la République arabe sahraouie démocratique. Dans les camps de réfugiés de Tindouf, le peuple sahraoui a choisi de prendre lui-même son sort en main. Ces photos témoignent de cette réalité.

Théâtre Saint-Gervais, MJC, 5, rue du Temple du ma 3 au sa 14 juin, 20h30 (relâche di et lu): Philippe Cohen dans "Le Cid improvisé".

Sud des Alpes, 10, rue des Alpes à 21h. je 29 mai: *Special Mingus*. ve 30 mai: *Shasimosa Tütü — Schildpatt*. sa 31 mai: *Charles Schneider Quartet*. Org.: AMR.

Patinoire des Vernets ve 30. sa 31 mai: *Renaud*.

Comédie de Genève, 6, bd des Philosophes du ma 13 au sa 31 mai, 20h, je à 19h: *Par-dessus le monde le chant du muezzin*, spectacle de Jacques Probst et Maurice Magnoni. Loc. (022) 20 50 01.

## FRIBOURG

La Spirale, 39, Petit-Saint-Jean ve 30 mai, 21h: *Sai Kijima* (danse-performance). sa 31 mai: *Panahal's Puppets*, marionnettes. 17h: *Les sept corbeaux* (pour enfants); 20h: *Homo Circus* (pour adultes). 21h: musique populaire roumaine, par *Les Montreurs d'Images*. je 5 juin, 20h30: *Marc Luisoni*, violon, *Vincent Perrenoud*, piano (Mozart, Beethoven, Brahms). ve 6 juin, 21h: *Hot Lions*, dixieland.

## LAUSANNE

Grand Café du Casino de Montbenon du lu 26 au sa 31 mai, 21h45: *François Lindemann Quartet* (Afrique-Brésil-Cuba).

## YVERDON

L'Echandole, Château d'Yverdon di 25, lu 26, ma 27 mai, 20h30: le créateur du FLO (Front de libération de l'oreille), le chanteur et poète belge *Julos Beaucarne*. Fr. 15.—. (024) 21 47 74.

ma 3, me 4, je 5 juin, 20h30: *Trans-Humeurs*, spectacle chorégraphique de Dominique Gabella.

Fr. 12.—, ét., appr. Fr. 8.—. (024) 21 47 74. ve 6 juin, 20h30: *Les Aristides Brillants* dans "Les Pavés qui chantent", chanson rétro. Fr. 12.—, ét., appr. Fr. 8.—. (024) 21 47 74.

## Théâtre municipal

me 28 mai, 20h30: *Gilles VIGNEAULT*. Fr. 25.— (ouverture des portes 19h45). Loc.: Office du tourisme (024) 21 01 21 et Echandole (024) 21 47 74. Org.: L'Echandole.

## NEUCHÂTEL

### Théâtre de Neuchâtel

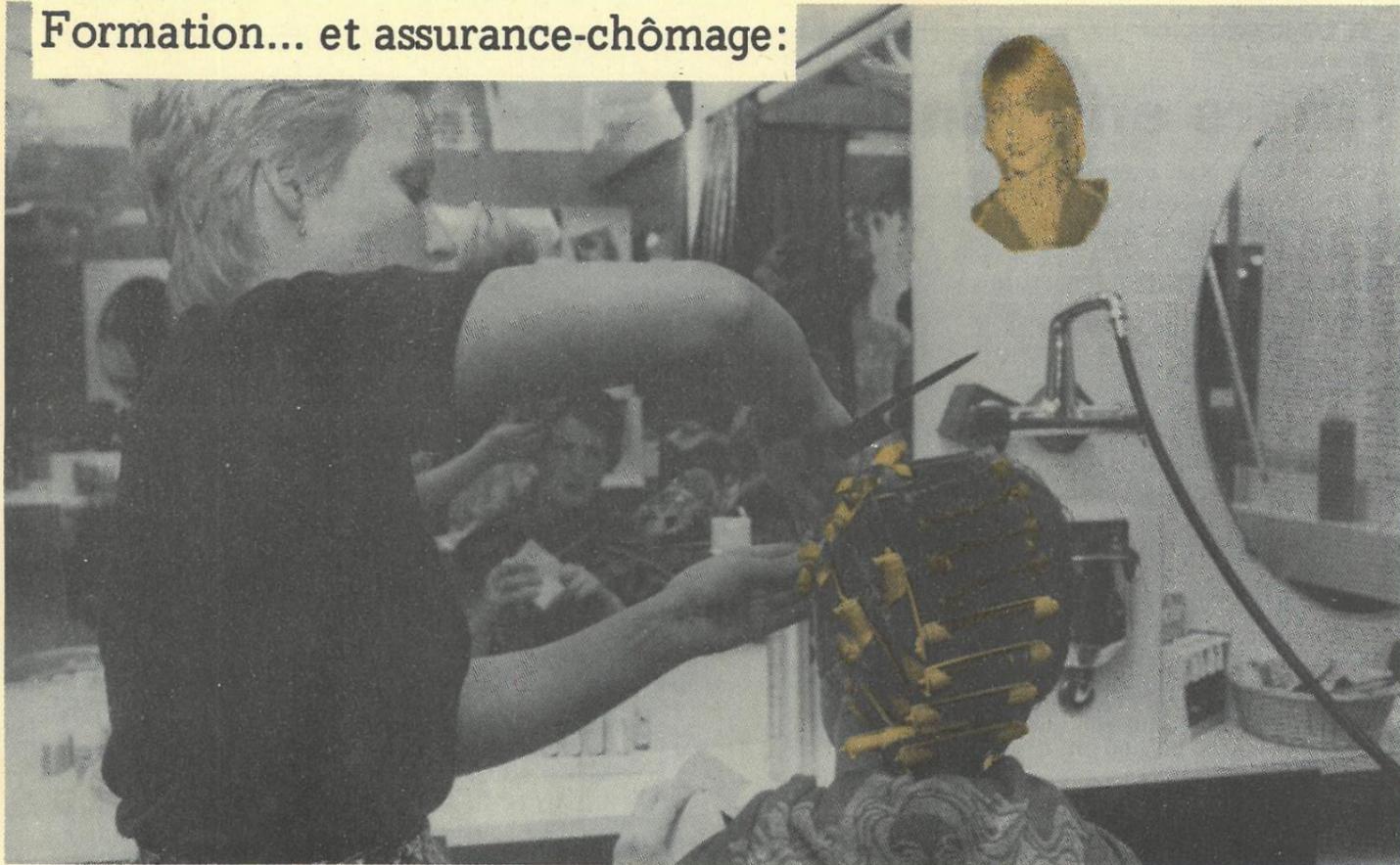
sa 31 mai, 20h30: *Martina PORTOCARRERO*, la grande chanteuse populaire péruvienne. Dans le cadre de la quinzaine culturelle de Neuchâtel. Prix: Fr. 20.— et Fr. 25.— (réduction de Fr. 5.— pour AVS et étudiants). Loc.: (038) 25 42 43, Office du tourisme de Neuchâtel.

### Tournée en Suisse romande de l'ensemble avec chœur KARUMANTA:

ve 30 mai, Fribourg, Maison de paroisse de Saint-Pierre. sa 31 mai, Lausanne, Salle Saint-Jean. ve 6 juin, Genève, Temple de la Fusterie. Dans "Aprendi a volar" pièce musicale de Jorge Radic.

## l'événement

### Formation... et assurance-chômage:



# CONTRE-VERITES FEDERALES

Le 28 septembre 1986, l'initiative du PSO, "Pour une formation professionnelle et un recyclage garanti", sera soumise au vote. Un de ses objectifs primordial: améliorer les possibilités de recyclage et formation complémentaire. La carence des prestations des services publics, en matière de bourses et de toute autre forme de soutien, n'est plus à démontrer. Cependant, le Conseil fédéral, dans son message aux Chambres recommandant le rejet de notre initiative, ne manque pas de travestir la réalité... et la loi.

Le Conseil de gestion des affaires courantes de la bourgeoisie proclame: "L'une des revendications des auteurs de l'initiative est déjà sans objet puisque dans la loi sur l'assurance-chômage certaines dispositions permettent d'améliorer l'aptitude au placement du chômeur considéré individuellement en le faisant bénéficier de mesures précises de reconversion"<sup>1</sup>. La réalité est malheureusement bien différente et le chemin de recyclage est, pour un chômeur, parsemé d'embûches.

#### Ce n'est pas notre tâche

La loi sur l'assurance-chômage obligatoire (LACI) prévoit certes, à ses articles 59 et ss, la possibilité de soutenir les chômeurs qui désirent se perfectionner ou se reconverter. Elle ne permet cependant aucunement à un jeune qui se retrouve au chômage au sortir d'un apprentissage déqualifié (vente, coiffure...) de quitter ce statut de chômeur déqualifié. Il gonflera les rangs d'une main-d'œuvre sans véritable formation et à bon marché.

Dans son message au sujet de la LACI, le Conseil fédéral reconnaissait que les mesures prévues à titre de reconversion avaient pour but l'encouragement de la mobilité professionnelle du chômeur et sa réintégration à n'importe quel prix dans le marché du travail. Il écrivait: "On ne saurait faire passer sous le couvert de l'assurance-chômage toutes sortes d'impératifs, par exemple la politique en matière de formation

continue et notamment l'éducation permanente... Ce n'est pas la tâche de l'assurance-chômage que de financer une formation ou une seconde formation ou encore un stage déterminé en rapport avec une formation déterminée. Cette tâche incombe à d'autres institutions, par exemple celles qui octroient des bourses d'étude ou de formation"<sup>2</sup>. Curieusement, lorsqu'il s'agit de combattre notre initiative, l'assurance-chômage se voit attribuer des mérites bien plus importants!

#### Vous vous trompez de porte...

Prenons dès lors un exemple concret. Ne trouvant pas de place d'apprentissage de son choix, une jeune fille commence un apprentissage de vendeuse. Aux termes de cette "formation", elle se retrouve au chômage. Désireuse de quitter ce statut, elle s'inscrit à un cours d'un jour par semaine lui permettant de passer les examens en vue de l'obtention d'un Certificat Fédéral de capacité (CFC) d'employée de bureau. Elle s'adresse à la caisse de chômage en vue d'obtenir des prestations de l'assurance (paiement des frais de cours et indemnisation le jour d'école).

Non, rien à faire, lui dira l'assurance. Pourquoi? Parce qu'il s'agit dans ce cas de la volonté d'acquérir une formation de base. Or, voilà bien quelque chose qui est exclu du champ des prestations de l'assurance (comme l'expliquait le message du Conseil fédéral!).

L'OFIAMT (Office fédéral de

l'industrie, des arts et métiers) exhorte en outre les caisses d'assurance à se montrer restrictives dans l'octroi d'indemnités et à considérer facilement que la formation envisagée est une formation de base. Ainsi "dans les cas des jeunes chômeurs, il faut précisément éviter que la formation assurée aux frais de l'assurance-chômage relègue à l'arrière-plan la formation professionnelle ordinaire (apprentissage, formation élémentaire, etc.). Les jeunes gens sans formation, qui craignent de faire les sacrifices qu'exige cette formation ne doivent pas pouvoir prétendre aux prestations de l'assurance-chômage pour leur formation initiale"<sup>3</sup>.

Cette jeune chômeuse ne pouvant pas acquérir, avec le secours des prestations de l'assurance, une nouvelle formation, elle va chercher à améliorer ses connaissances générales en suivant par exemple des cours de langue ou d'informatique. Vous croyez que l'assurance les prendra à sa charge? Que non! Ces cours ne seront couverts par la garantie que s'ils améliorent son aptitude au placement. Or, "cette condition n'est pas remplie par chaque forme d'assimilation de connaissance et de faire savoir professionnel" rappelle l'OFIAMT<sup>4</sup>!

Le Tribunal fédéral des assurances rajoute: "Même s'il n'est pas contestable que l'approfondissement des connaissances linguistiques peut représenter, dans certaines conditions, un avantage professionnel, un simple avantage théorique du point de vue de l'aptitude au placement, mais peu vraisemblable dans le cas concret, ne saurait suffire aux exigences posées par l'art. 59, al 3 LACI"<sup>5</sup>.

#### Restez-y!

Admettons maintenant, que, découragée par ces tentatives infructueuses, cette jeune chômeuse prenne un emploi déqualifié et mal payé comme ouvrière d'usine. Il ne lui sera dès lors plus

possible d'acquérir une reconversion professionnelle payée par l'assurance-chômage, ces prestations étant réservées uniquement aux chômeurs!<sup>6</sup>

Cet exemple suffira à montrer qu'il faut avoir une bonne dose de culot pour affirmer — comme le Conseil fédéral — que la nouvelle loi sur l'assurance-chômage réalise les revendications de l'initiative du PSO concernant l'amélioration des possibilités de recyclage.

Par contre, il prouve une chose: l'acquisition d'une formation de base qualifiée — ce que rend plus possible notre initiative — est primordiale.

Les jeunes contraints, pour diverses raisons, à faire des apprentissages dont les débouchés sont limités et incertains (vente, coiffure, boulangerie) traîneront comme un boulet cet handicap.

Ils constitueront dès lors une réserve de chômeurs qui facilite l'"assouplissement" de la main-d'œuvre. L'assurance-chômage les aidera à se perfectionner à deux conditions. Si ce "perfectionnement" ne leur permet pas d'acquérir une formation de base! S'il permet une réintégration immédiate dans le marché du travail, selon les besoins en main-d'œuvre du patronat. On ne peut fédéralement trouver mieux. Mais n'est-ce pas là un de ces aspects du libéralisme tant choyé par les radicaux... et quelques sociaux-démocrates, car il permettrait la réalisation des désirs individuels?

C. Pellaud

1. Message du Conseil fédéral concernant l'initiative, 22 août 1984.
2. Message du Conseil fédéral sur la LACI, 2 juillet 1980 (p. 51 et p. 134).
3. OFIAMT, circulaire relative aux mesures préventives dans la LACI, no 24.
4. Ibid. no 28.
5. Décision du Tribunal des assurances (DTA, 1985, no 23). L'article 59 prévoit les mesures de reconversion.
6. Article 60, al. 1, lettre a), LACI.

Vaud:

## LE DROIT AU RECYCLAGE

Yeux fermés, bouche cousue, oreilles bouchées, la majorité de droite n'a rien voulu savoir des propositions de l'initiative "Pour le droit au recyclage, pour mieux défendre nos emplois" qui ont été débattues au Grand Conseil vaudois, le 13 mai dernier. Par contre, l'ensemble de la gauche lui a apporté son soutien.

Cette initiative avait été lancée en automne 1984. Le Parti socialiste ouvrier (PSO) était la seule organisation qui la soutenait à ce moment-là. Ses principales propositions sont les suivantes:

- \* garantir le droit à un recyclage professionnel de qualité pour les chômeurs, les salariés dont la qualification est menacée par l'évolution technique, les femmes désireuses de rentrer dans la vie professionnelle après une interruption de plusieurs années;

- \* assurer le droit à l'information 3 mois à l'avance pour les salariés menacés d'un licenciement collectif, ainsi qu'une information sur les places vacantes dans le canton en obligeant les employeurs à les annoncer aux autorités publiques;

- \* réaliser une amélioration des prestations de l'assurance-chômage, notamment pour les salariés âgés qui sont souvent condamnés au chômage pour de longues périodes, par le versement de prestations complémentaires cantonales, puis, si nécessaire, par la création d'emplois temporaires de façon à éviter aux chômeurs le recours humiliant à l'assistance publique.



Conseil d'Etat et députés de droite ont une nouvelle fois invoqué la nécessité de "laisser faire" et de "favoriser l'esprit d'entreprise" pour justifier leur refus — sans débat sérieux — des propositions de l'initiative "Pour le droit au recyclage, pour mieux défendre nos emplois".

La réalité montre ce que cette attitude signifie: absence quasi totale de possibilité de se recycler (alors que les salariés voyant leurs qualifications professionnelles menacées par les mutations techniques sont toujours plus nombreux), et refus de protections élémentaires pour les chômeurs et les salariés menacés de licenciements.

L'ensemble des députés de gauche ont par contre apporté leur appui à l'initiative "Pour le droit au recyclage, pour mieux défendre nos emplois". Cette prise de position positive augure bien des possibilités de mener une campagne large et unitaire lors de la votation annoncée pour l'automne prochain.

Jean-François Marquis